Programme partenarial 2019

POLE METROPOLITAIN NORD FRANCHE-COMTE

Diagnostic Santé

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
www.adu-montbeliard.fr

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
www.autb.fr

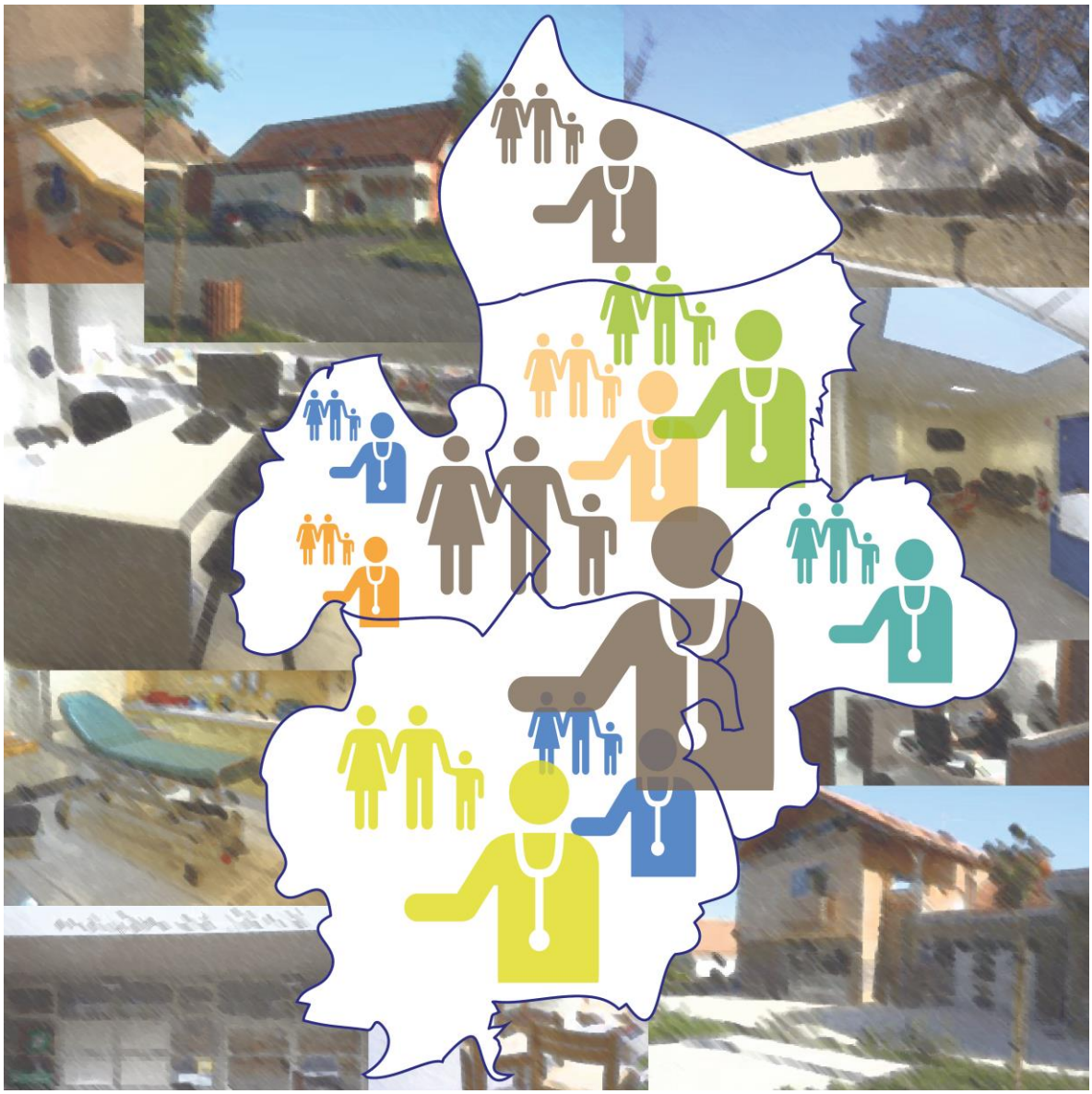

Les médecins généralistes et spécialistes

Décembre 2019

SOMMAIRE

PARTIE 1 – LES MEDECINS GENERALISTES

Données utilisées et précaution d'emploi 4
1. L'offre médicale : situation et évolution 5
263 médecins généralistes dans le pôle métropolitain 5
Une cinquantaine de médecins en moins depuis 10 ans 5
Une densité de médecins généralistes proche de la moyenne régionale, mais avec des disparités fortes au sein du Pôle Métropolitain 7
Des densités faibles par rapport aux agglomérations de même taille 7
Au sein des EPCI du pôle, une diminution des densités depuis 10 ans 8
Une accessibilité hétérogène au sein du Pôle 10
2. Des fragilités accentuées par l'âge et le niveau d'activité des médecins 12
Un tiers des médecins de 60 ans et plus 12
La part des médecins les plus âgés en nette augmentation 13
La part des médecins de moins de 40 ans relativement stable 13
Un fort niveau d'activité qui ne compense plus la diminution du nombre de professionnels 17
Le vieillissement de la population, un facteur de fragilité supplémentaire 23
3. Synthèse 24
Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté 24
Pays de Montbéliard Agglomération 24
Grand Belfort 25
Pays d'Héricourt 25
Vosges du Sud 26
Sud Territoire 26

PARTIE 2 - LES MEDECINS SPECIALISTES

Données utilisées et précaution d'emploi 27
4. L'offre médicale des spécialistes : situation et évolution 28
344 médecins spécialistes dans le pôle métropolitain en 2019 28
Depuis 5 ans, une baisse du nombre de spécialistes 29
5. Les densités de l'offre médicale en spécialistes 30
Des densités très disparates au sein du Pôle métropolitain 30
Des densités faibles par rapport aux agglomérations de même taille 30
Densité par spécialité : 32
6. Accessibilité à 30 minutes par spécialité 36
Une accessibilité relativement homogène pour toutes les spécialités 37
7. Synthèse 52
Ensemble des spécialités 52
Les spécialités les plus en tension 52

PARTIE 1 – LES MEDECINS GENERALISTES

Données utilisées et précaution d'emploi

Les données utilisées pour réaliser ce diagnostic sont issues de deux sources : ARS et Cartosanté.

Les données Cartosanté (2007-2017) permettent d'établir des évolutions, notamment en termes de nombre d'actes moyens, de nombre de médecins et de tranches d'âge des praticiens.

Les données ARS + RPPS (début 2019) permettent quant à elles d'établir le nombre et la localisation des médecins en 2019 sur le Pôle Métropolitain, mais ne permettent pas d'obtenir des informations en termes d'âge ou de nombre d'actes.

Ce sont donc deux sources complémentaires, mais différentes qui sont utilisées pour établir le diagnostic à l'échelle du Pôle. Il est également difficile de comparer les données 2017 et 2019, les sources n'étant pas les mêmes (les données ARS+RPPS) prennent en compte les médecins salariés en centre de santé par exemple, non pris en compte dans Cartosanté.

1. L'offre médicale : situation et évolution

263 médecins généralistes dans le pôle métropolitain

En juin 2019, 263 médecins généralistes sont installés dans le Nord Franche-Comté : 124 dans le Doubs, 119 dans le Territoire de Belfort et 20 en Haute-Saône. Sont ici comptés les médecins généralistes libéraux ainsi que les salariés en Centre de Santé.

Les agglomérations de Montbéliard et Belfort accueillent la majorité des médecins du Nord-Franche-Comté (82%).

EPCI	nombre de MG		% de la population du PMNFC
Pays de Montbéliard Agglomération	124	47%	46%
Grand Belfort	93	35%	34%
CC Pays d'Héricourt	20	8%	7%
CC Sud Territoire	13	5%	8%
CC Vosges du Sud	13	5%	5%
Pôle Métropolitain NFC	**263**	**100%**	**100%**

Source : RPPS 2019, ARS 2019, INSEE RP 2016

Les généralistes sont concentrés dans les communes les plus urbaines du pôle métropolitain : Belfort – Danjoutin – Bavilliers – Valdoie ; Montbéliard – Audincourt – Sochaux – Valentigney ; Héricourt ; Pont-de-Roide ; Delle ; Giromagny. Certaines zones sont complètement dépourvues de médecins : le Nord-Ouest du Pays d'Héricourt, l'Est du Sud Territoire, le Sud-Ouest de PMA ….

Une cinquantaine de médecins en moins depuis 10 ans

Entre 2007 et 2017, le pôle métropolitain a « perdu » 47 médecins généralistes, soit une diminution de 16%.

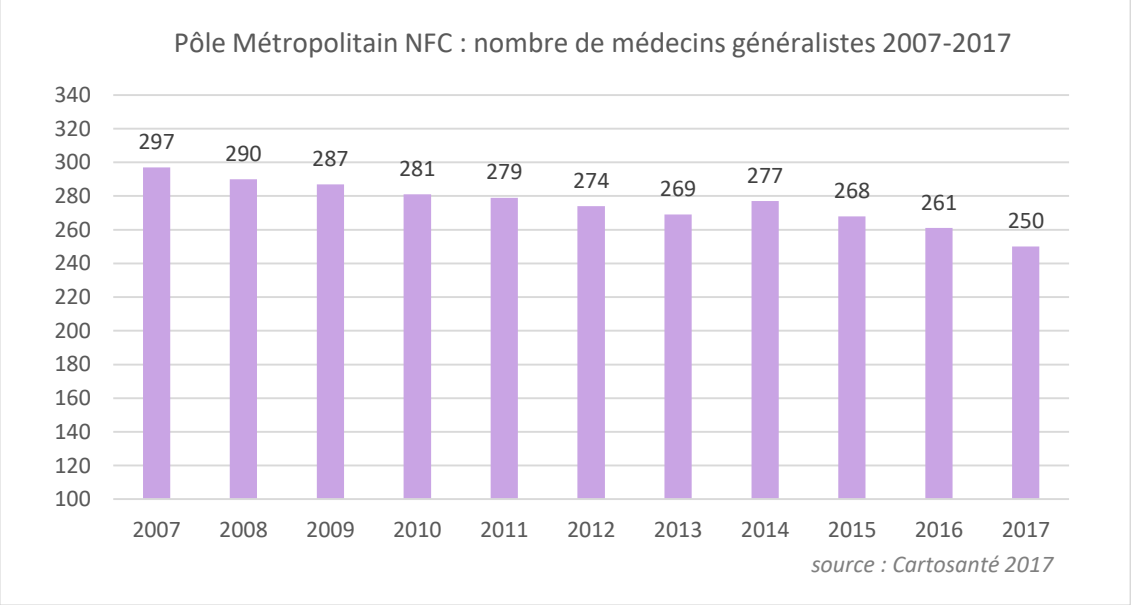

Le nombre de médecins des agglomérations de Montbéliard et Belfort a diminué respectivement de -26 et -19 personnes, soit une baisse de 18% pour les deux territoires.

Avec une diminution de 4 médecins, le Sud Territoire a perdu 25% de ses effectifs.

Les variations sont plus modérées dans le Pays d'Héricourt et les Vosges du Sud. L'intercommunalité haute-saônoise a vu son nombre de médecins augmenter : +2 personnes (+12%) et le nombre de médecins dans les Vosges du Sud est resté stable avec 13 praticiens.

Localisation des médecins généralistes au sein du Pôle Métropolitain

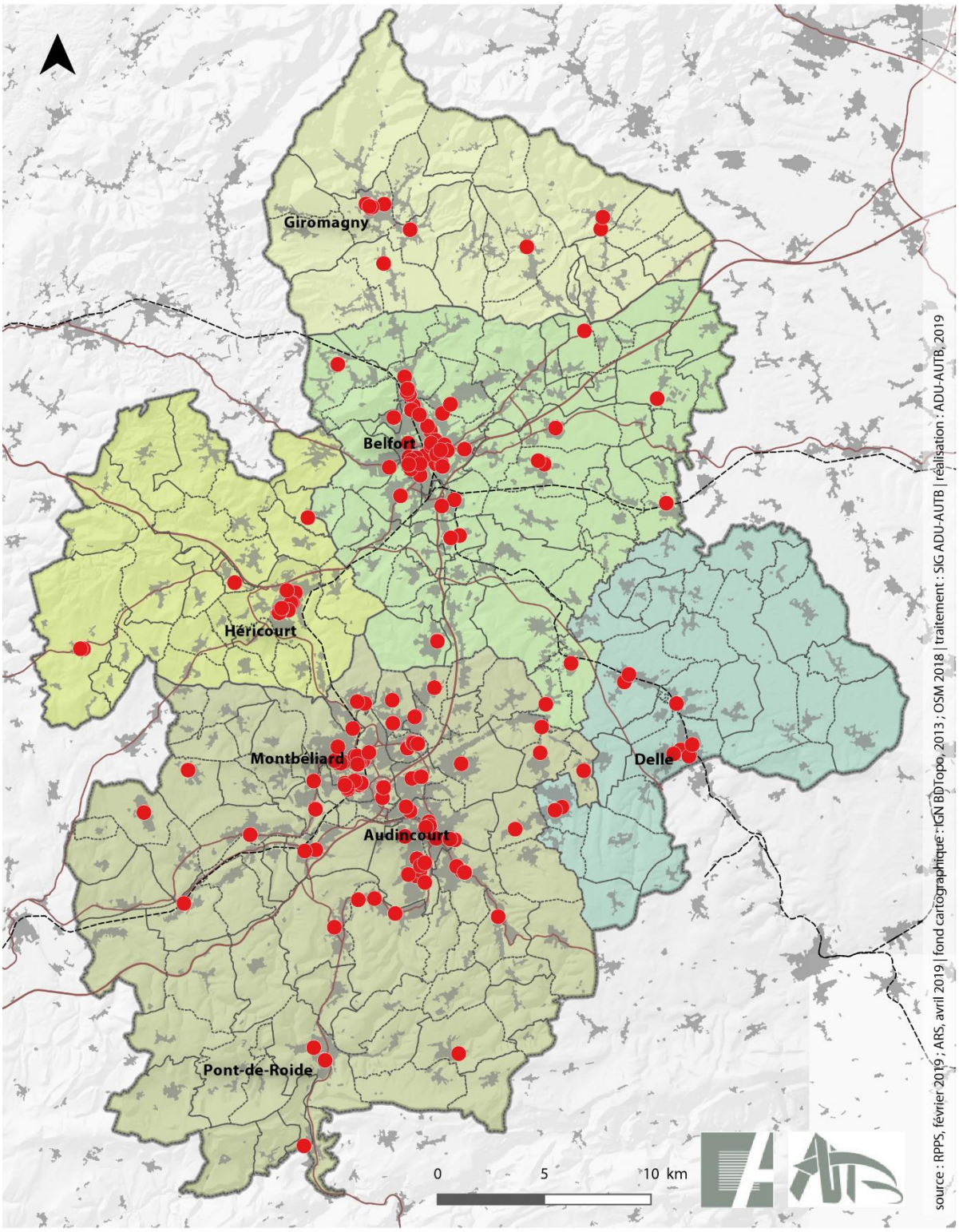

Une densité de médecins généralistes proche de la moyenne régionale, mais avec des disparités fortes au sein du Pôle Métropolitain

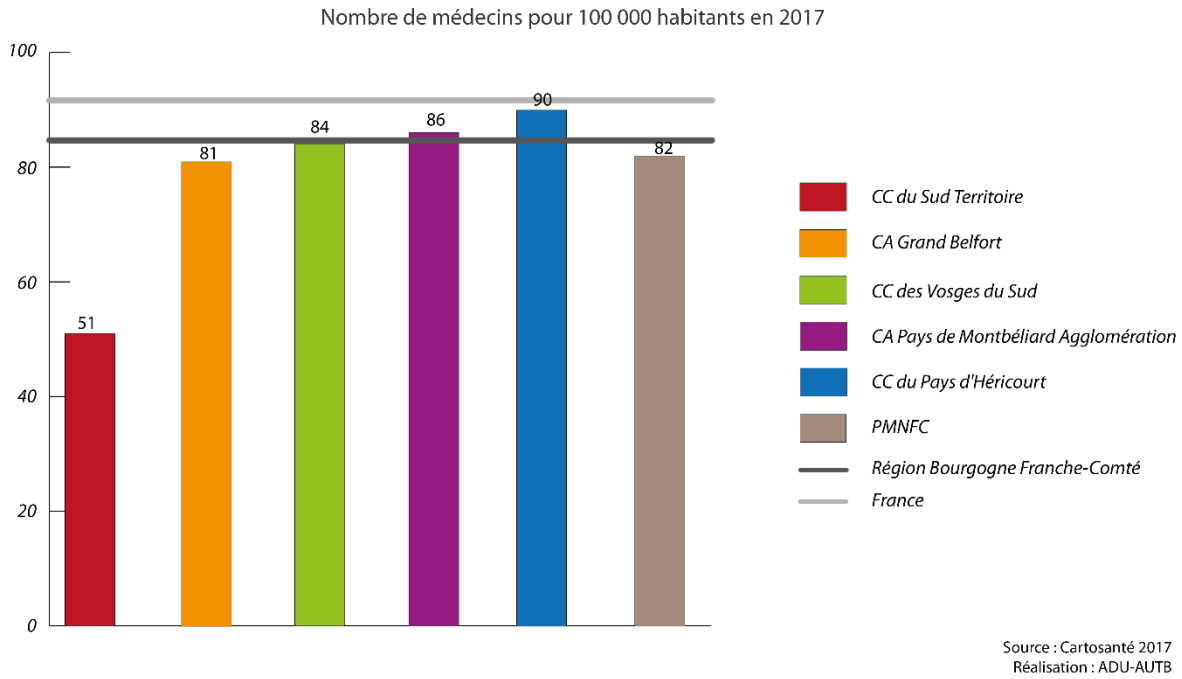

Le Pôle métropolitain compte en moyenne 82 médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2017. Si cette densité est plutôt satisfaisante, en étant légèrement inférieure à la moyenne régionale (85 médecins/ 100 000 habitants) et en dessous de la moyenne nationale (93 médecins/ 100 000 habitants), les densités au sein des EPCI constituant le Pôle sont très disparates. Alors que sur le Pays d'Héricourt et le Pays de Montbéliard, la densité de médecins est supérieure à la densité régionale, l'intercommunalité du Sud Territoire souffre d'une faible densité de médecins.

Des densités faibles par rapport aux agglomérations de même taille

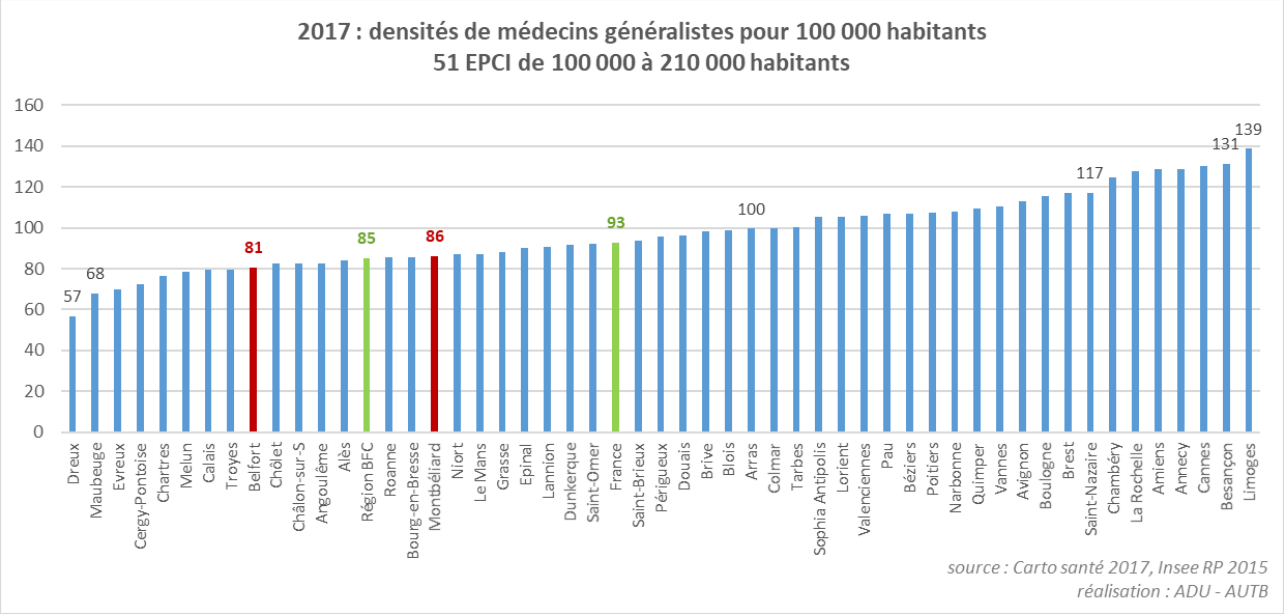

Parmi les 51 intercommunalités comptant entre 100 000 et 210 000 habitants, la densité des médecins généralistes varie de 47 médecins pour 100 000 habitants à Dreux à 139 médecins pour 100 000 habitants à Limoges.

Les agglomérations aux taux de couverture les plus importants sont celles accueillant un Centre Hospitalier Universitaire comme Limoges, Besançon, Amiens, Brest, Poitiers, voire Sophia Antipolis (Nice), ainsi que celles attractives par leur

cadre de vie : les agglomérations du Sud de la France, de l'Ouest, en régions côtières et en montagne (Chambéry, Annecy…).

Le Pays de Montbéliard se trouve en 36ème position sur 51 agglomérations, et le Grand Belfort en 43ème position. Les agglomérations ayant une densité plus faible que Belfort se situent dans l'Est (Troyes), le Nord (Calais, Maubeuge) ou la grande région Parisienne (Cergy-Pontoise, Melun, Chartres, Evreux, Dreux).

Au sein des EPCI du pôle, une diminution des densités depuis 10 ans

Pour les 5 EPCI du Pôle, on observe une très forte corrélation entre l'évolution du nombre de médecins et l'évolution de la densité de médecins pour 100 000 habitants. Lorsque le nombre de médecins diminue, la densité pour 100 000 habitants diminue dans les mêmes proportions. Cela signifie que, même si les intercommunalités ont perdu des habitants ces 10 dernières années, la diminution du nombre de médecins se fait plus rapidement (sinon la densité serait stable).

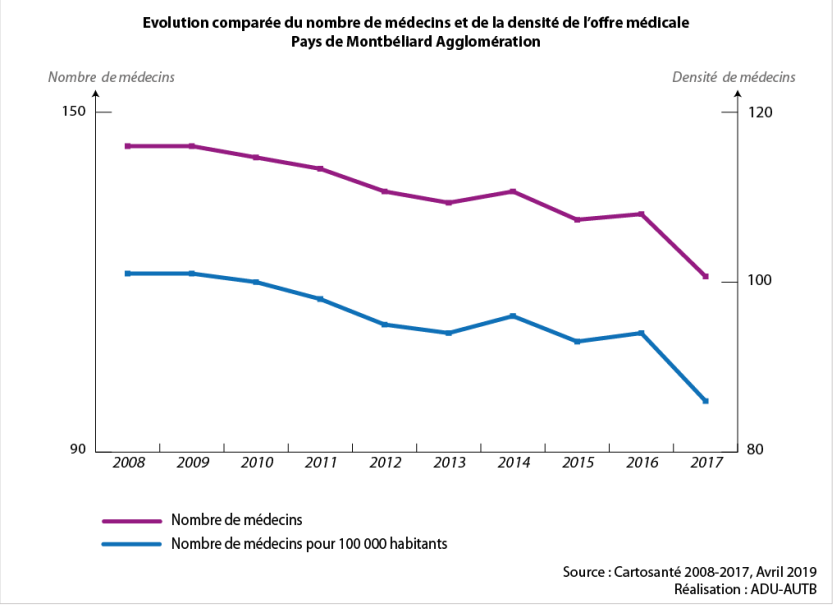

En 2008, avec 101 médecins / 100 000 habitants, le Pays de Montbéliard présentait la densité la plus forte des 5 EPCI du PMNFC.

Tout comme le nombre de médecins, celle-ci a diminuée jusqu'en 2013 pour atteindre 94 médecins / 100 000 habitants.

Après quelques années de stagnation, la densité a fortement diminué en 2017 de presque 10 points pour s'abaisser à 86 médecins pour 100 000 habitants.

La baisse du nombre de médecins est donc plus rapide que celle de la population.

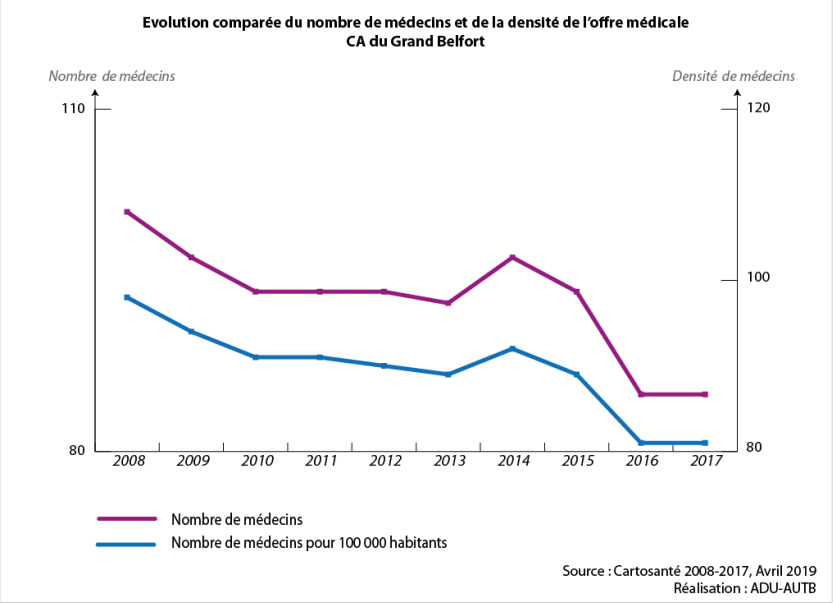

Le Grand Belfort est l'intercommunalité qui a connu une diminution la plus forte de sa densité de médecins : -17 points entre 2008 et 2017 (contre -15 pour PMA et -13 pour le Sud Territoire), pour tomber à 81 médecins pour 100 000 habitants.

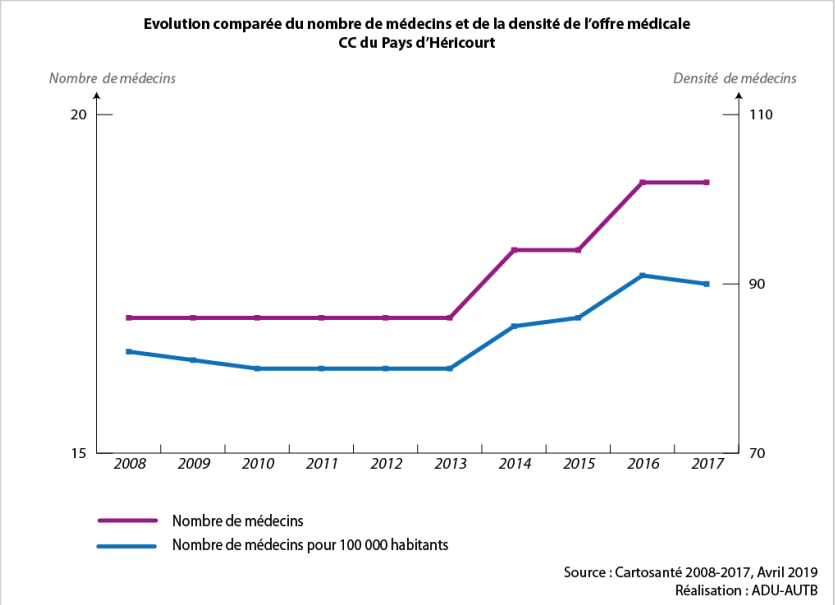

Entre 2008 et 2017, la CC du Pays d'Héricourt est la seule intercommunalité du Pôle qui a vu son nombre de médecins et sa densité pour 100 000 habitants augmenter.

En passant de 80 à 90 médecins / 100 000 habitants ces 10 dernières années, elle compte plus de médecins par habitant que la région.

Ce taux, déjà satisfaisant en 2008, est, en 2017 le plus élevé du Pôle. La CCPH est donc dans une situation plutôt favorable.

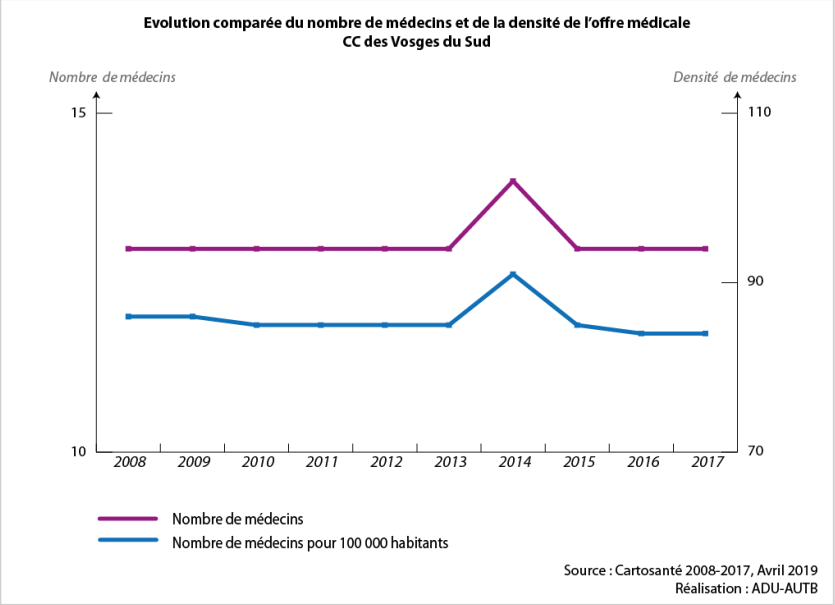

Hormis une légère augmentation du nombre de médecins et de la densité de médecin en 2014, la densité varie peu sur la CC des Vosges du Sud. La CCVS bénéficie d'un taux de couverture en médecins équivalent à celui de la région (soit environ 84 médecins /100 000 habitants) en 2017, ce qui révèle une situation plutôt favorable.

La très légère diminution de la densité (86 médecins pour 100 000 habitants en 2008, 84 en 2017) s'explique par une augmentation modérée de la population.

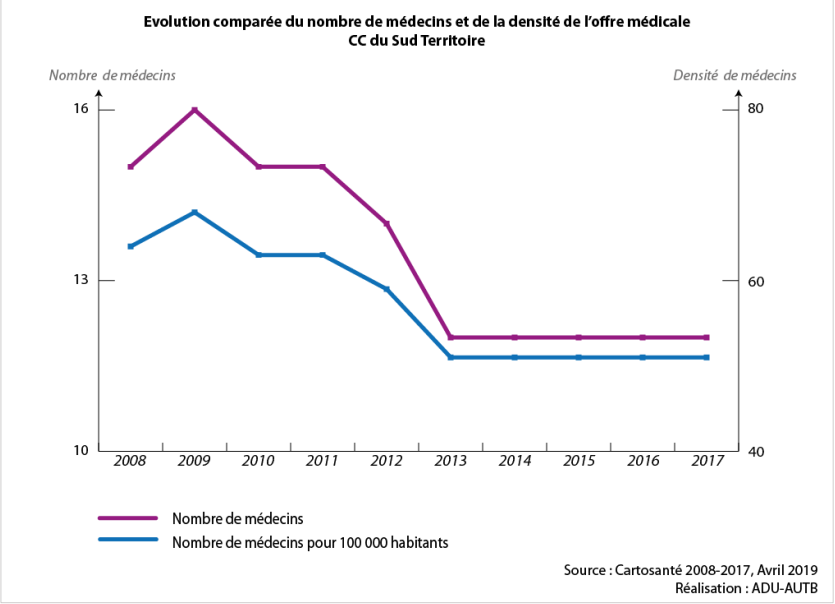

La CC du Sud Territoire a toujours présenté la densité la plus faible du Pôle NFC : de 60 médecins pour 100 000 habitants entre 2008 et 2011 à 51 médecins /100 000 habitants en 2013.

Cette densité n'a pas évolué depuis, stabilisée à 51 médecins/ 100 000 habitants depuis 2013. Ceci s'explique notamment par une stabilisation de la population ces 5 dernières années.

Une accessibilité hétérogène au sein du Pôle

Les densités étudiées précédemment permettent une première approche, mais ne tiennent compte que des limites administratives des territoires. Or, lorsqu'il est question d'accès au soin, la patientèle s'affranchit de ces limites et prend plutôt en compte le temps d'accès à un médecin.

En tenant compte du fait que les médecins du Pôle Métropolitain peuvent avoir des patients venant de territoires voisins et inversement, la densité de médecins accessibles en 20 minutes en voiture a été calculée sur l'ensemble du Pôle. Se dessinent alors des zones fragiles, dont la densité ne dépasse pas 50 médecins pour 100 000 habitants. Ces zones se situent en franges du territoire.

On remarque alors que des communes sur lesquelles des médecins sont implantés ne bénéficient pas toujours d'une densité élevée. C'est notamment le cas sur le territoire de la CC du Sud Territoire, pour laquelle la densité dépasse très rarement les 50 médecins/ 100 000 habitants.

Encart méthodologique :

Outre les temps d'accès à un médecin, ou les densités de médecins généralistes par EPCI, il est intéressant de calculer un indicateur permettant de mesurer l'accessibilité spatiale aux soins pour chaque commune, en tenant compte de l'offre de médecins et de la demande des communes voisines. Le traitement réalisé ici est proche du calcul d'APL (Accessibilité Potentielle Localisée), mais ne prend pas en compte le niveau d'activité des médecins (données non disponibles pour les communes ayant moins de 5 médecins), ni du taux de recours différencié par âge des habitants. Il permet cependant de déterminer des zones du Pôle Métropolitain bénéficiant d'un niveau d'accès plus élevé que d'autres.

Méthode de traitement :

1. Géolocalisation des médecins du Pôle et des communes à 15 km autour.
2. Réalisation d'isochrones à 20 minutes en voiture autour des médecins.
3. Calcul du nombre d'habitants couverts par chaque isochrone (données aux échelles communales)
4. Calcul de la densité de médecins « accessibles » pour chaque zone.

Les zones qui apparaissent en blanc peuvent, dans certains cas, correspondre à des espaces boisés non habités

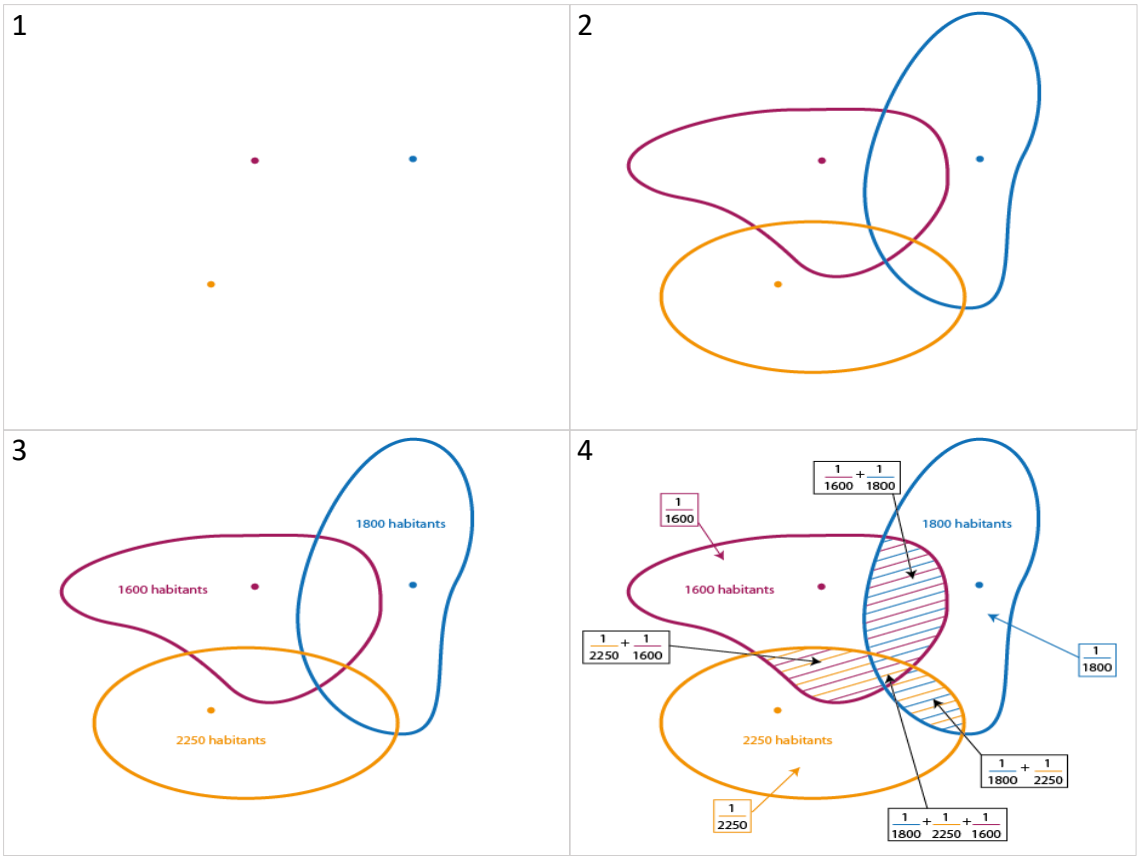

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de médecins accessibles en 20 minutes

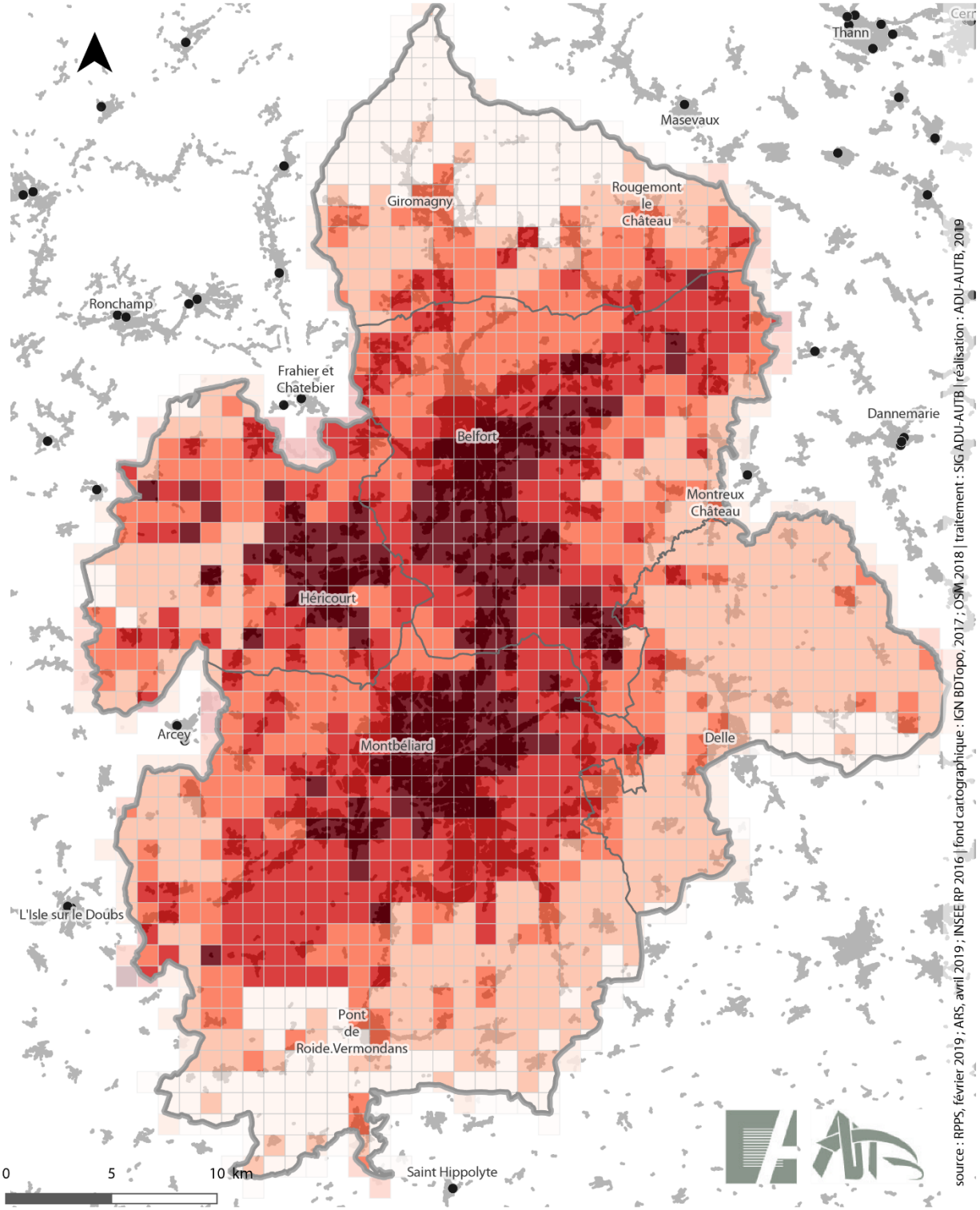

2. Des fragilités accentuées par l'âge et le niveau d'activité des médecins

Un tiers des médecins de 60 ans et plus

Au sein du Pôle Métropolitain, les médecins ont majoritairement plus de 55 ans (61% des médecins en 2017). Ce taux est plus élevé qu'à l'échelle régionale (54%) ou nationale (54%). Cette différence est également visible pour les médecins de moins de 40 ans : ils représentent 10% des médecins du Pôle, contre 17% à l'échelle régionale et 16% à l'échelle nationale.

Répartition des médecins par tranche d'âges - 2017

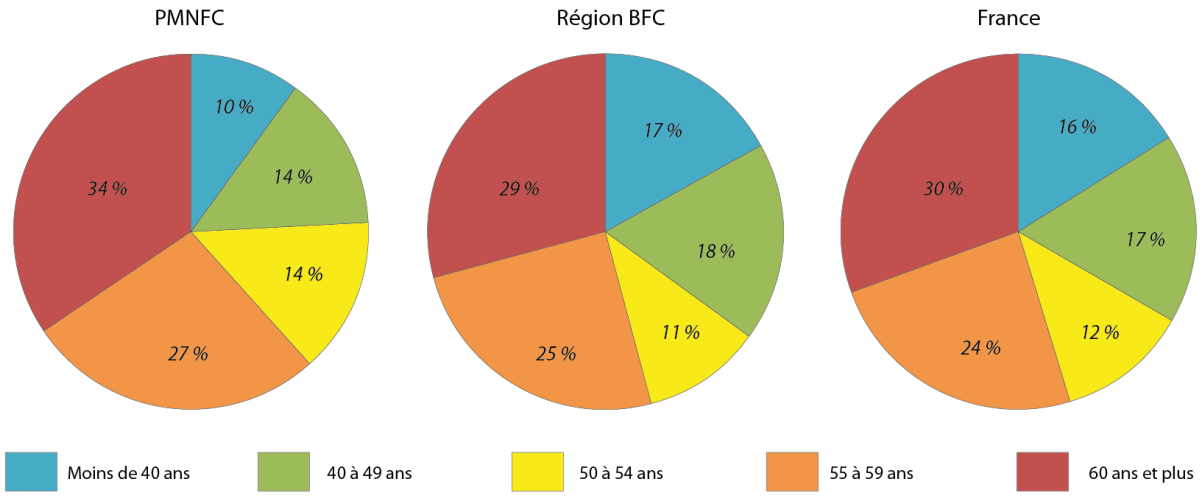

Source : Cartosanté 2017, Avril 2019
Réalisation : ADU-AUTB

Il semble donc que le territoire soit peu attractif pour les jeunes médecins. La diminution du nombre de médecins observée ces dernières années sur le Pôle pourrait donc s'accentuer avec de futurs départs en retraite non compensés par l'arrivée de jeunes médecins. Cette problématique est d'autant plus importante au sein des EPCI plus ruraux du Pôle, la CC des Vosges du Sud et la CC du Sud Territoire, qui correspondent aux intercommunalités présentant de faibles densités de médecins.

Part des médecins généralistes selon leur âge - 2017

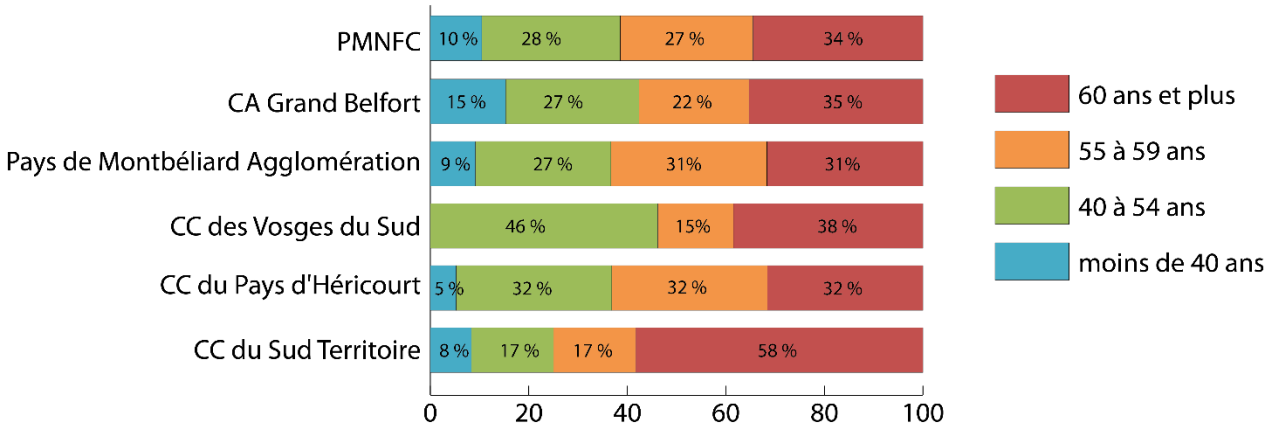

Source : Cartosanté 2017, Avril 2019
Réalisation : ADU-AUTB

La part des médecins les plus âgés en nette augmentation

Les médecins de 60 ans et plus sont au nombre de 86 en 2017, contre 27 dix ans plus tôt. Leur part est passée de 9% à 34%. Cette augmentation est présente dans toutes les intercommunalités du pôle :

- +20 points pour l'agglomération de Montbéliard,
- +23 points pour les Vosges du Sud,
- +30 points pour le Grand Belfort,
- +32 points pour le Pays d'Héricourt,
- +46 points pour le Sud Territoire.

La part des médecins de moins de 40 ans relativement stable

Entre 2007 et 2017, à l'échelle du pôle métropolitain, la part des médecins de moins de 40 ans varie entre 6% et 11%, soit entre 17 et 26 médecins.

C'est le territoire du Grand Belfort qui a connu l'arrivée de jeunes médecins la plus importante, passant de 9 médecins en 2007 à 13 en 2017. Le Pays de Montbéliard est dans la même dynamique : 9 jeunes médecins en 2007, 11 en 2017.

Les trois autres intercommunalités accueillent entre 0 et 1 jeune médecin en 2017, alors qu'ils étaient entre 1 et 3 en 2007.

Age des médecins généralistes dans les EPCI du Pôle Métropolitain (en 2017)

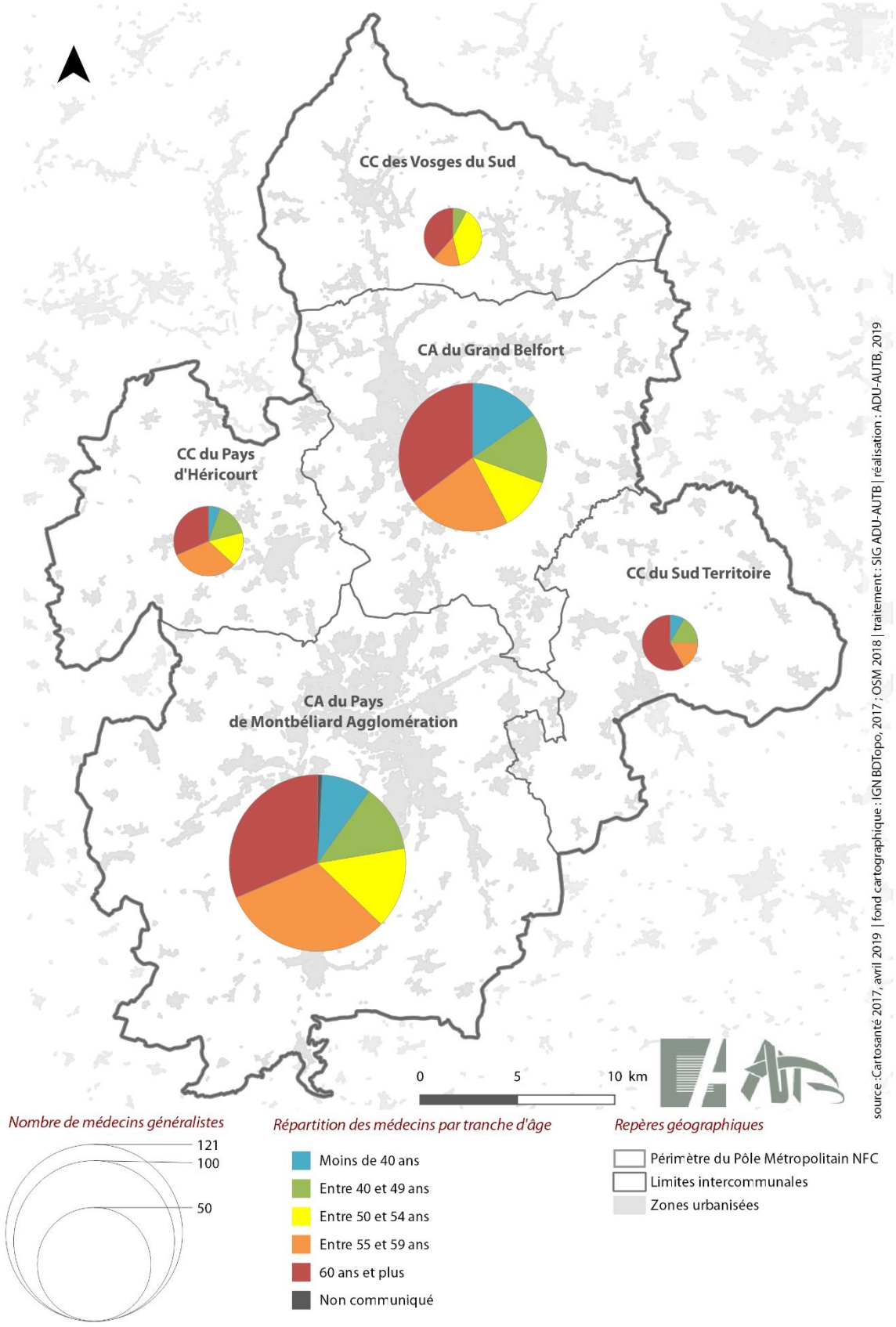

Age des médecins généralistes dans les communes du Pays de Montbéliard (en 2017)

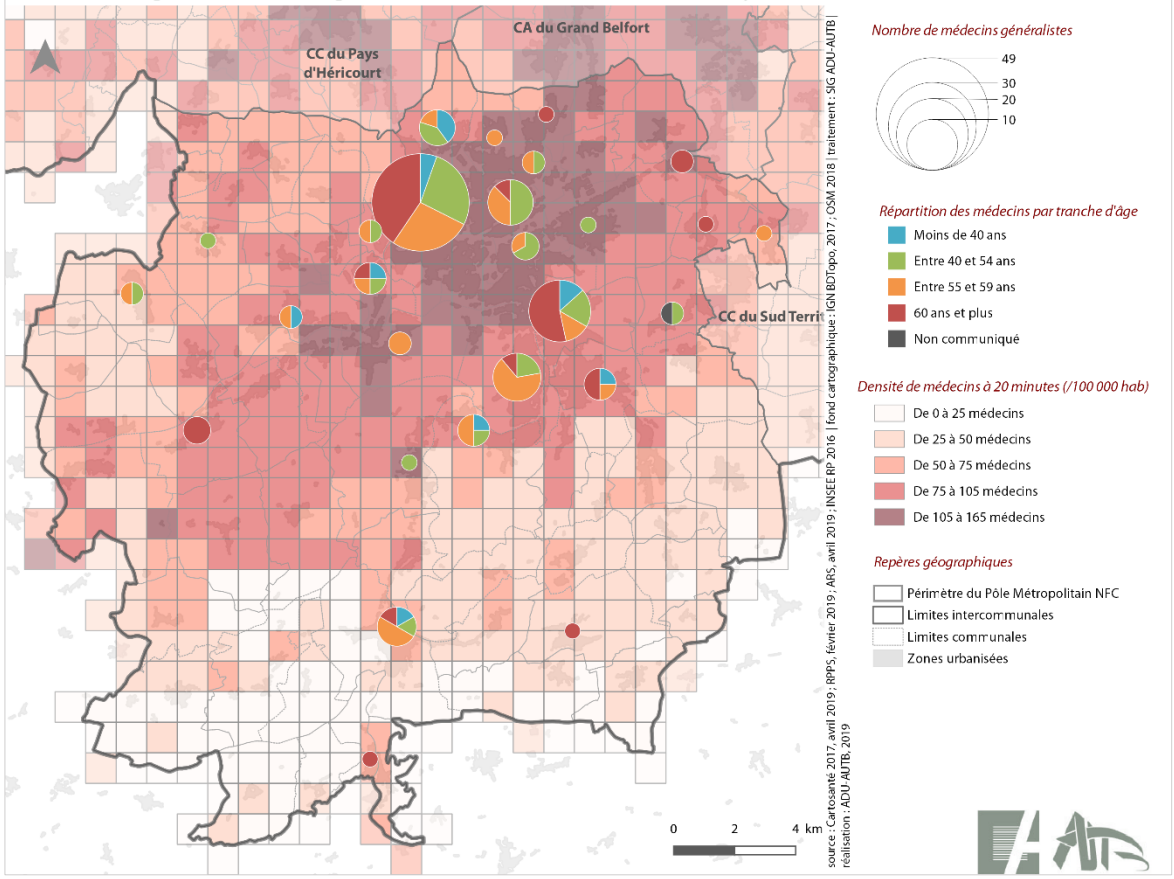

Age des médecins généralistes dans les communes du Grand Belfort (en 2017)

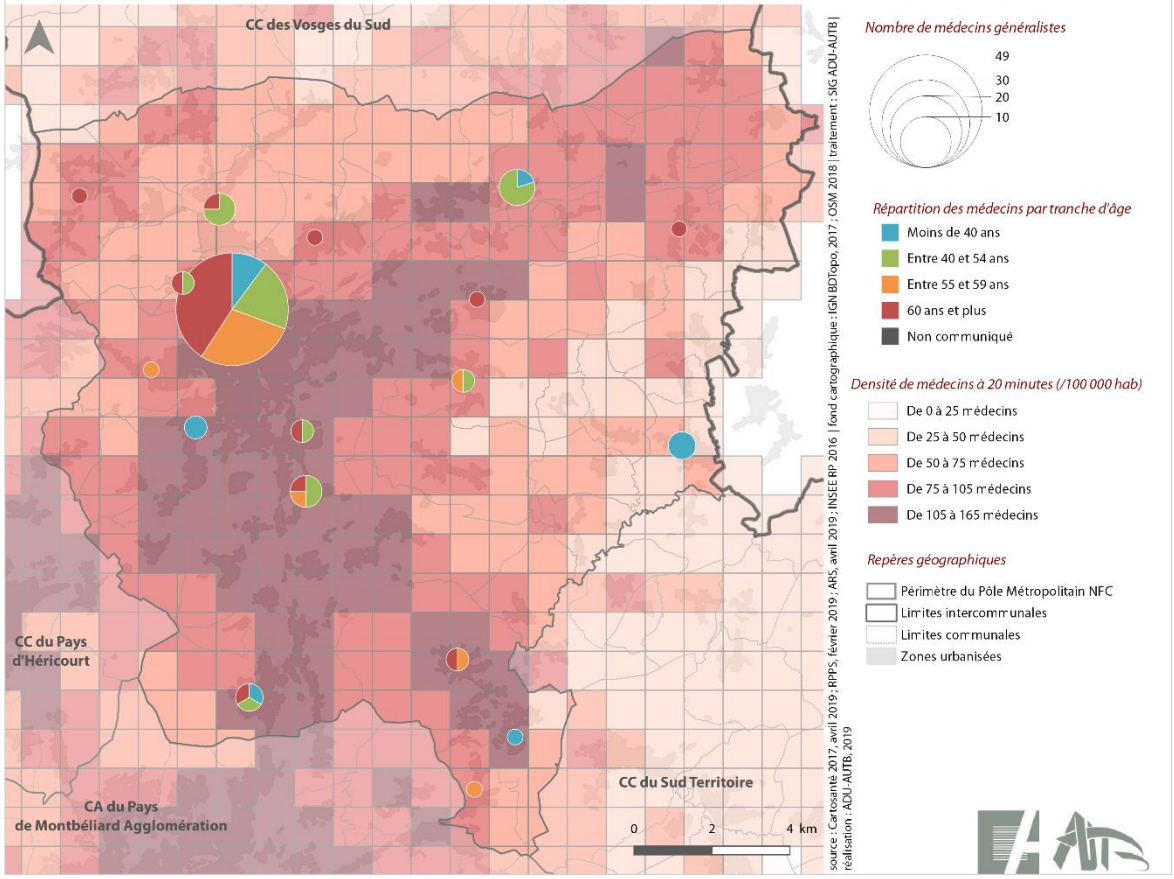

Age des médecins généralistes dans les communes du Pays d'Héricourt (en 2017)

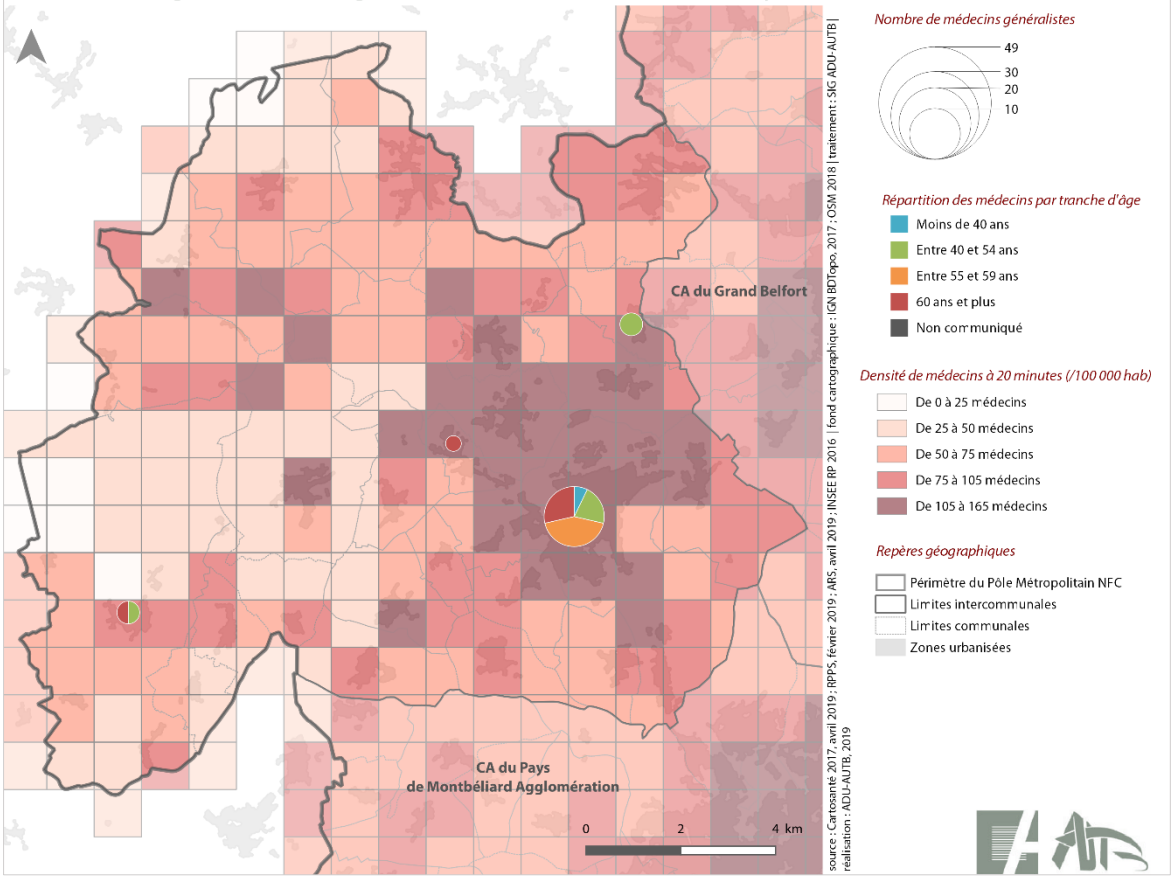

Age des médecins généralistes dans les communes des Vosges du Sud (en 2017)

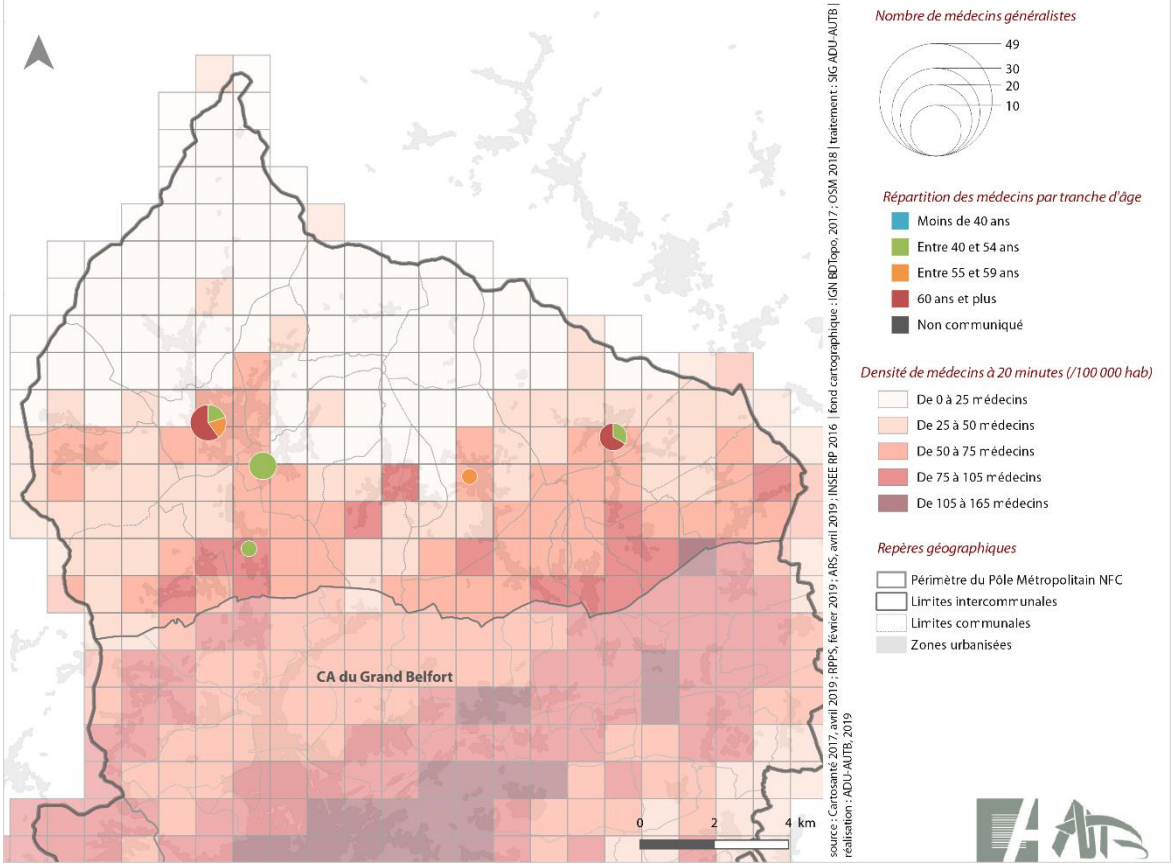

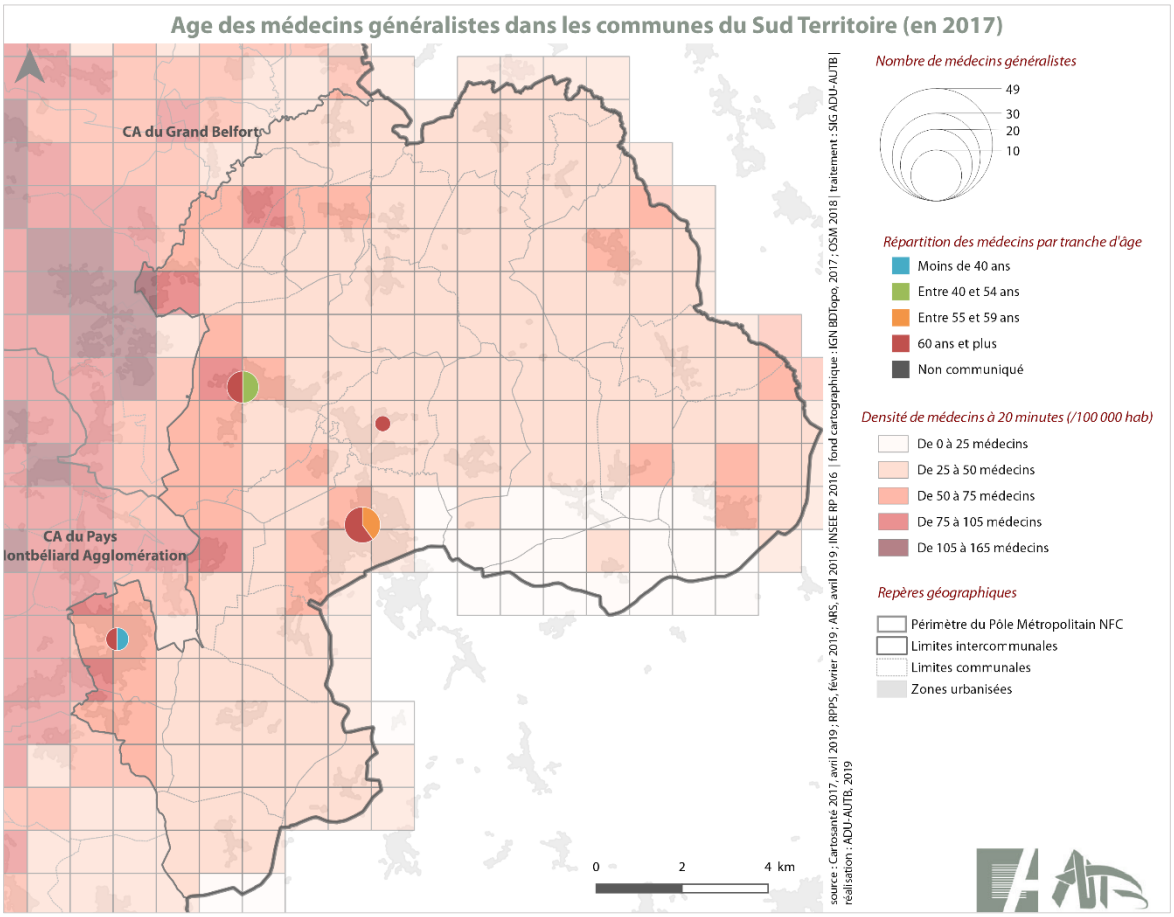

Sur la CC du Sud territoire, les problématiques de taux de couverture des médecins soulignées en amont se couplent à une problématique liée à l'âge des praticiens. En effet, sur les territoires les moins couverts, ce sont des médecins âgés de plus de 55 ans (et même en majorité de 60 ans et plus) qui pratiquent. Si ces médecins viennent à partir en retraite et ne trouvent pas de remplaçant, l'accès à un médecin en moins de 20 minutes pourrait devenir plus difficile pour une grande partie des communes de l'intercommunalité.

Un fort niveau d'activité qui ne compense plus la diminution du nombre de professionnels

L'activité des médecins généralistes peut se mesurer par le nombre d'actes déclarés sur une année. Cette donnée est disponible pour les années 2007 à 2017 sur le site « Cartosanté ».

5 500 actes : un niveau d'activité supérieur aux niveaux national et régional

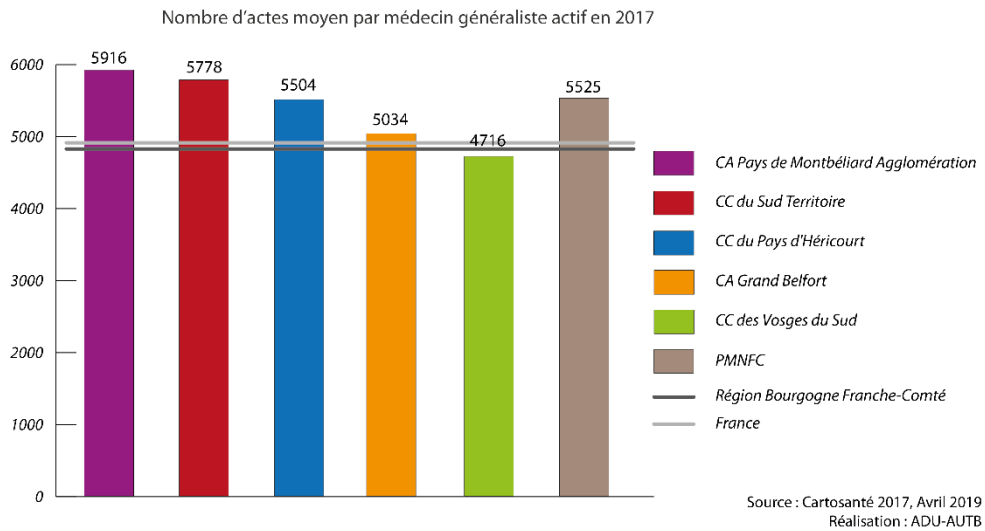

Les médecins du Pôle travaillent plus qu'à l'échelle régionale et nationale : 5 525 actes en moyenne dans le Pôle en 2017, contre respectivement 4 820 et 4 905 actes moyens en Bourgogne Franche-Comté et en France. Hormis la CC des Vosges du Sud, le nombre d'actes moyen des EPCI est supérieur à ceux de la région et de la France.

Un niveau d'activité en corrélation avec le nombre de médecins

Cette activité moyenne est très fluctuante, et suit l'évolution du nombre d'actes moyen régional et national.

Elle évolue de façon opposée au nombre de médecins. Ainsi, lorsque le nombre de médecins augmente, le nombre d'actes moyen par médecin diminue et inversement.

Si ce phénomène est observable à l'échelle du Pôle et des EPCI de manière générale entre 2007 et 2016, un changement s'observe pour l'année 2017. Malgré la diminution du nombre de médecins, le nombre d'actes moyen diminue. Cela signifie que les médecins toujours présents ne compensent plus le départ de leurs confrères.

Evolution du nombre d'actes moyen par médecin généraliste actif entre 2007 et 2017

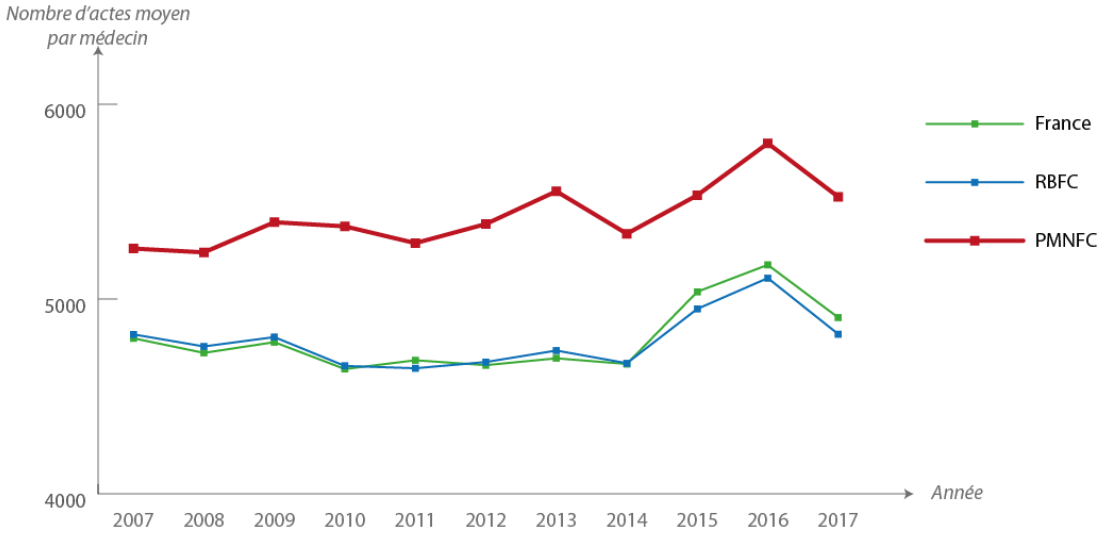

Source : Cartosanté 2007-2017, Avril 2019
Réalisation : ADU-AUTB

Evolution comparée du nombre de médecins actifs et d'actes moyen par actif entre 2007 et 2017
PMNFC

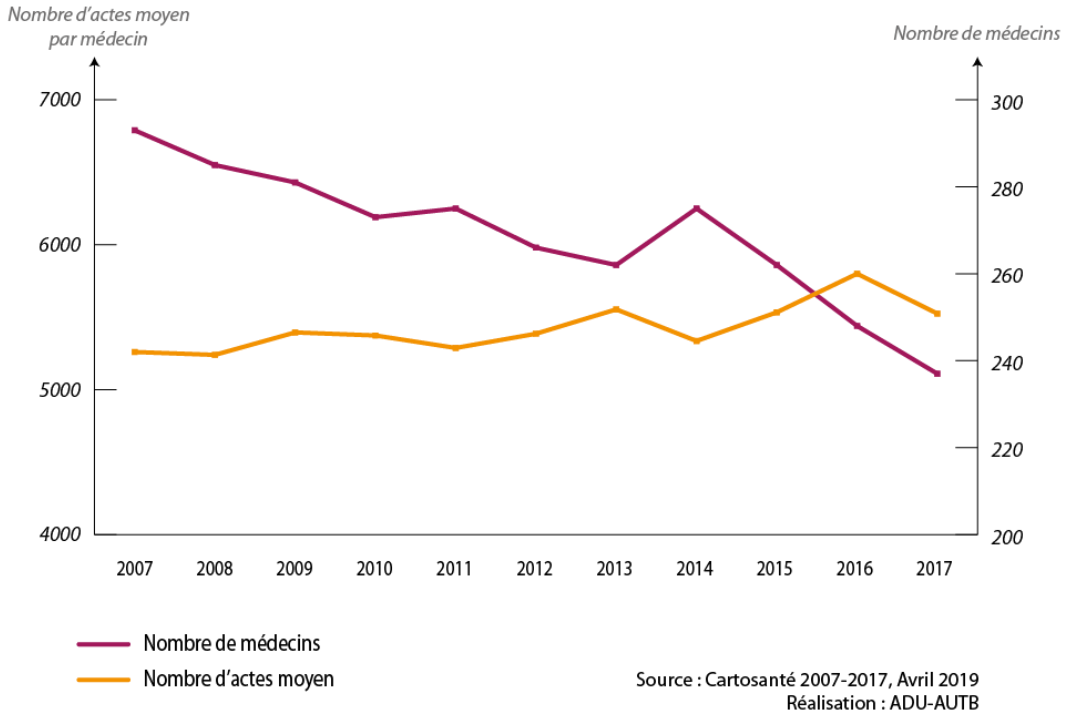

Source : Cartosanté 2007-2017, Avril 2019
Réalisation : ADU-AUTB

Nombre d'actes moyen par médecin et leur évolution entre 2007 et 2017 au sein des EPCI du Pôle Métropolitain

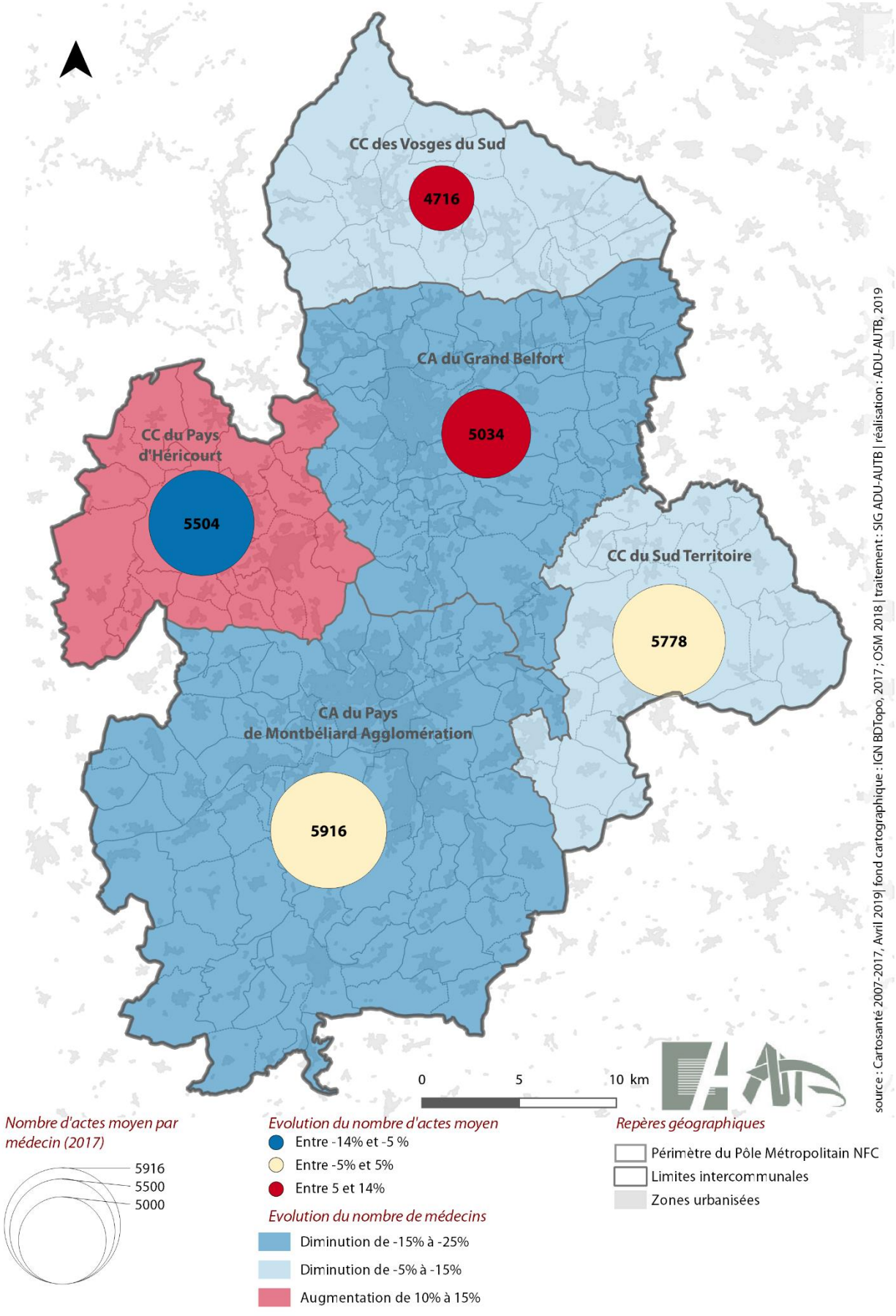

Nombre d'actes moyen par médecin et leur évolution entre 2007 et 2017 au sein des communes du Pôle Métropolitain

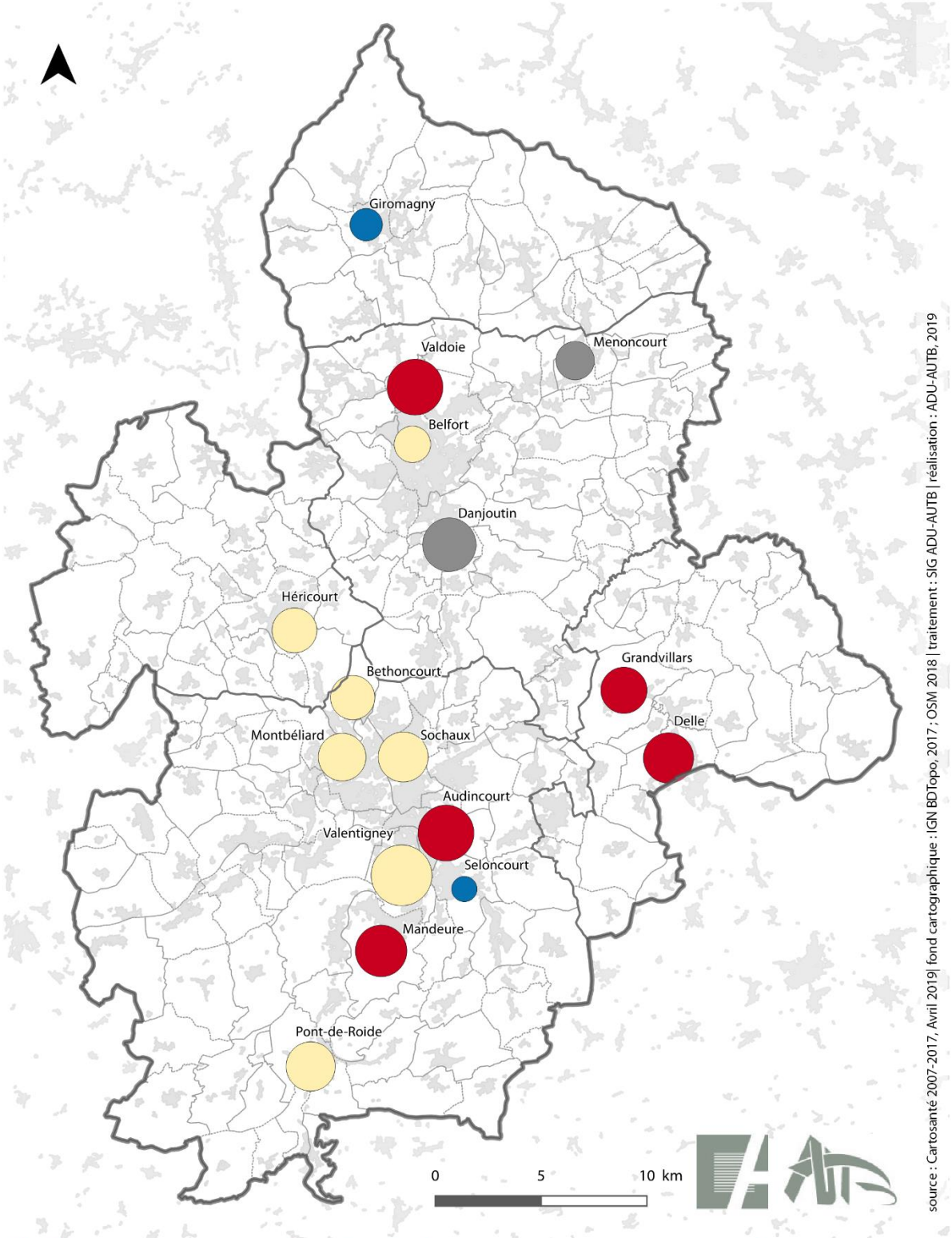

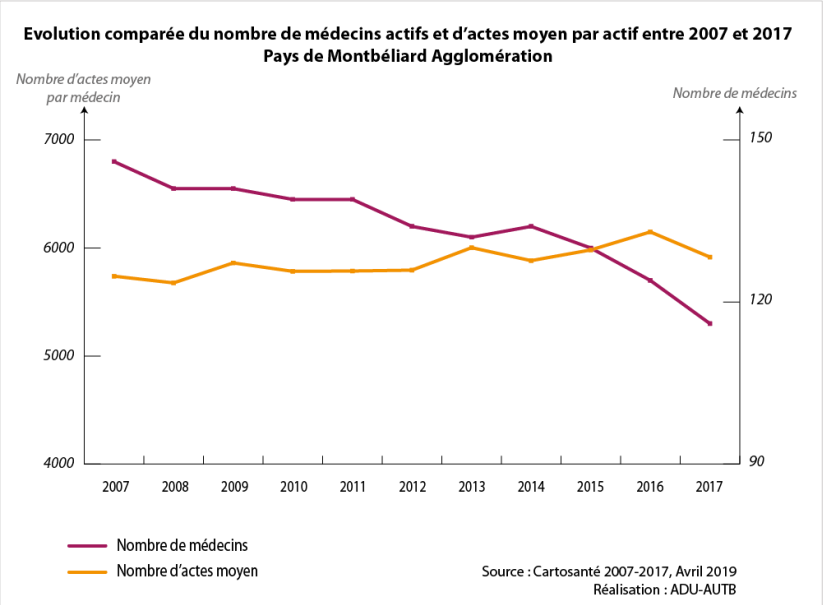

Entre 2007 et 2017, le Pays de Montbéliard a « perdu » 30 médecins, soit une diminution de 21%.

Durant la même période, le nombre moyen d'actes par médecin a augmenté : +177 actes, soit +3%.

L'augmentation de l'activité est plus marquée jusqu'en 2016 pour atteindre 6 150 actes par médecin, soit +410 actes annuels par médecin et une augmentation de 7%.

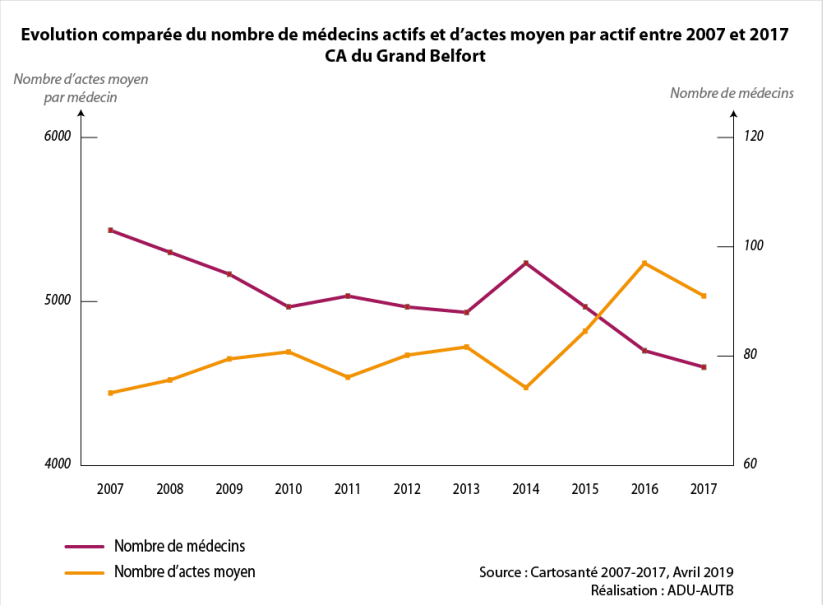

Dans la communauté d'Agglomération du Grand Belfort les courbes d'évolution du nombre de médecins et du nombre moyen d'actes sont quasiment symétriques : quand le nombre de médecins diminue, le nombre d'actes augmente et inversement.

Cependant, depuis 2017 le nombre d'actes moyen diminue comme le nombre de médecins.

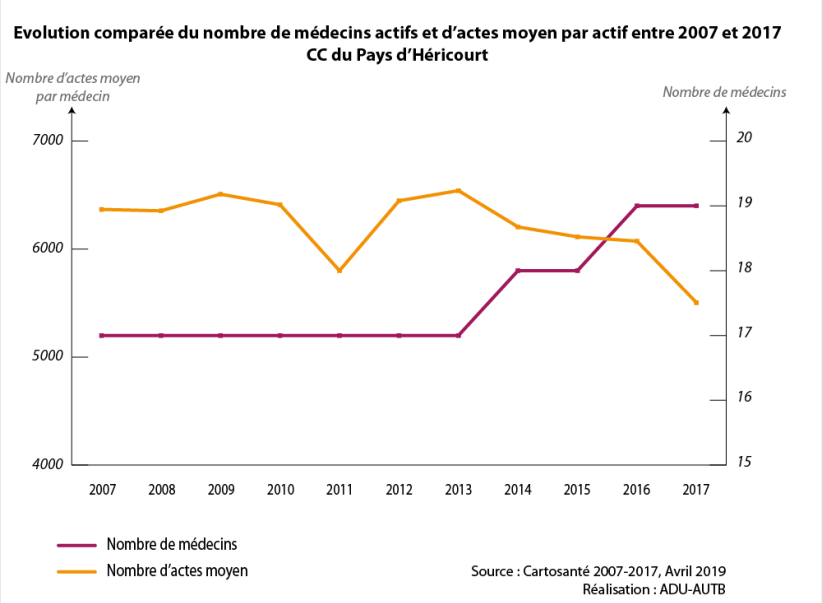

Le Pays d'Héricourt est le seul territoire qui voit son nombre de médecins augmenter entre 2007 et 2017 : de 17 à 19 médecins sur la période.

Cela n'empêche pas des fluctuations de l'activité, en particulier en 2011 où elle descend à 5 800 actes.

De manière générale, l'augmentation du nombre de médecins est corrélée à la baisse du nombre d'actes, beaucoup plus marquée en 2017 pour atteindre 5 500 actes.

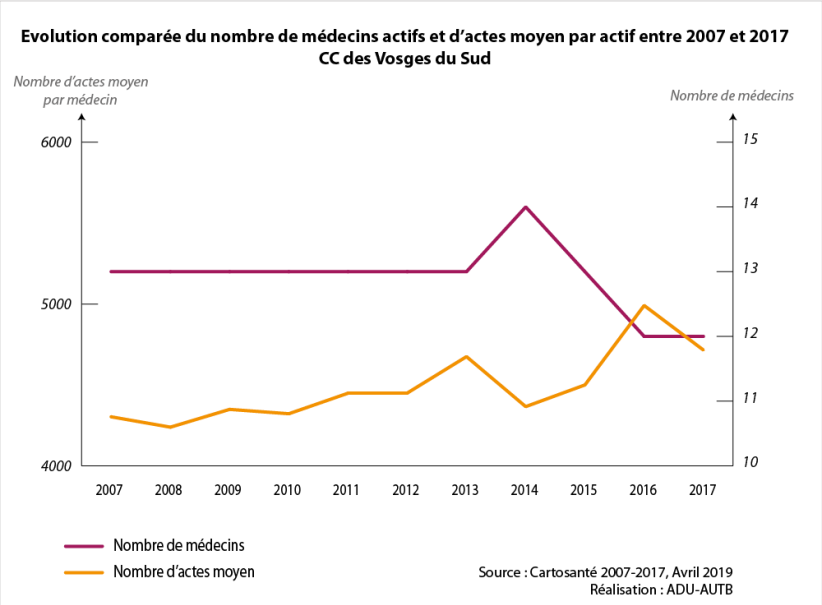

De 2007 à 2013, 13 médecins étaient présents dans la CC des Vosges du Sud. Au cours de cette période le nombre d'actes moyen augmente régulièrement passant de 4 240 et 4 675. En 2017, le niveau d'activité reste en deçà de la moyenne nationale (4 905 actes) et régionale (4 820 actes).

En 2014, 14 médecins sont présents, et le nombre d'actes moyen baisse de 310 actes.

En 2016 les 12 médecins ont réalisé en moyenne presque 5 000 actes avant une légère diminution en 2017.

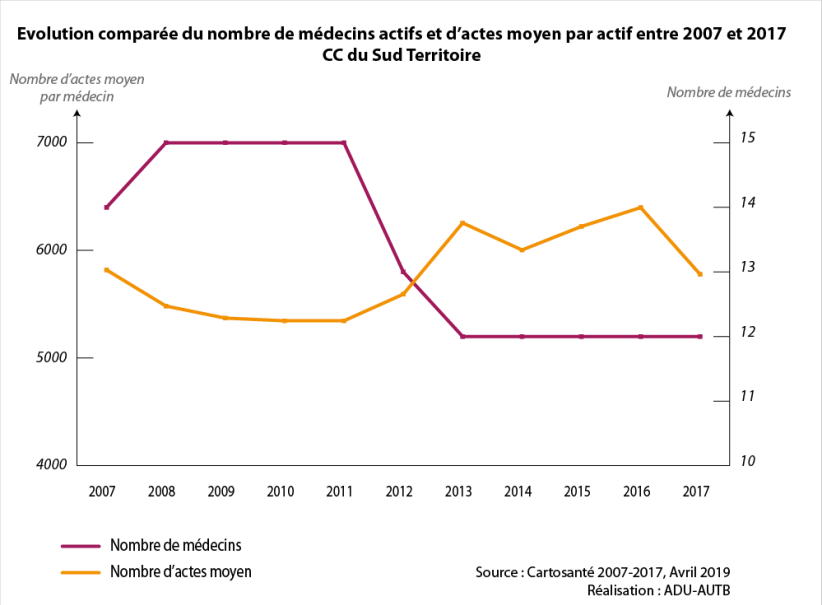

Le Sud Territoire a accueilli 15 médecins de 2008 à 2011. Depuis 2013, ils ne sont plus que 12 à exercer.

Leur activité est relativement élevée, au-dessus des moyennes nationale et régionale.

Depuis la diminution du nombre de médecins en 2013, le nombre moyen d'actes a augmenté, jusqu'à 6 400 en 2016. Comme dans le reste du pôle, l'activité diminue en 2017 pour atteindre 5 780 actes.

Le vieillissement de la population, un facteur de fragilité supplémentaire

A l'échelle du Pôle Métropolitain, 258 681 personnes ont bénéficié d'actes de médecins en 2017, pour un total de 1 264 661 actes réalisés. Cela représente donc en moyenne 4,9 actes par bénéficiaire par an.

Le nombre moyen d'actes par patient est cependant très différent selon l'âge. En effet, les patients qui sollicitent le plus les médecins sont les 60-74 ans et surtout les 75 ans et plus. Ces derniers représentent 11% des bénéficiaires du Pôle et mobilisent 17% des actes réalisés. Pour cette tranche d'âge, le nombre d'actes s'élève à 7,6 par bénéficiaire à l'échelle du Pôle. Ce rapport est plus élevé sur la CC du Pays d'Héricourt (8,5) et la CC du Sud Territoire (8,1) tandis qu'il est plus faible pour deux intercommunalités : la CA du Grand Belfort et la CC des Vosges du Sud (7,1).

Représentation des tranches d'âge selon le nombre de bénéficiaires et le nombre d'actes consommés au sein du Pôle Métropolitain

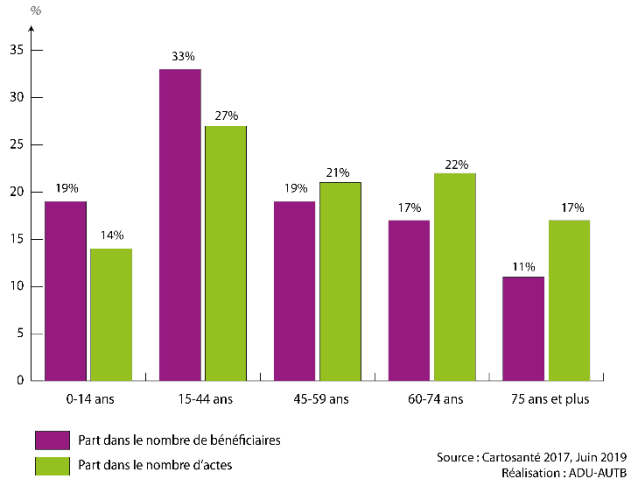

Source : Cartosanté 2017, Juin 2019
Réalisation : ADU-AUTB

Evolution du nombre d'actes moyen par bénéficiaire selon son âge au sein du Pôle Métropolitain

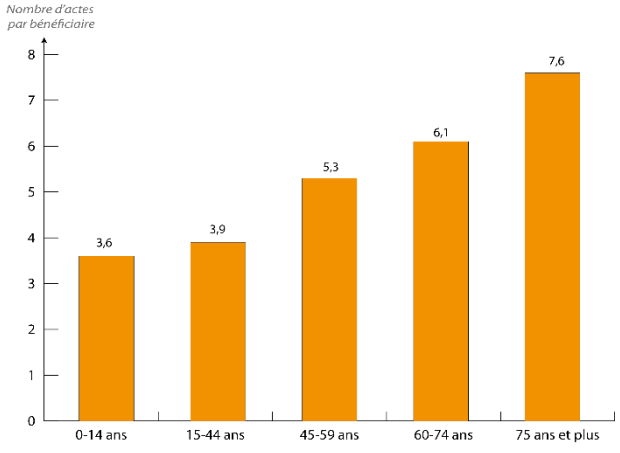

Source : Cartosanté 2017, Juin 2019
Réalisation : ADU-AUTB

Ces dix dernières années, le nombre d'habitants de 75 ans et plus a fortement augmenté au sein du Pôle, passant de 22 559 personnes en 2006 à 29 364 personnes en 2016, soit une augmentation de +30%. Elle a été d'autant plus élevée sur les CC du Sud Territoire et du Pays d'Héricourt (+40%).

Le vieillissement de la population est un phénomène grandissant sur le territoire, et le nombre de 75 ans et plus devrait augmenter au cours des 15 prochaines années. En effet, en 2016, le nombre de 60-74 ans sur le Pôle est 1,74 fois plus élevé que le nombre de 75 ans et plus, ce qui démontre que le vieillissement de la population devrait se poursuivre. Ce taux est plus élevé sur la CC du Pays d'Héricourt (2,1) et le plus faible sur le Pays de Montbéliard (1,7).

Le nombre de bénéficiaires de nombreux actes sera donc potentiellement en augmentation dans les années à venir, tandis que le nombre de médecins et le nombre d'actes par médecin est en diminution.

Vieillissement de la population à partir du nombre d'habitants de 60 ans et plus au sein des EPCI du Pôle Métropolitain

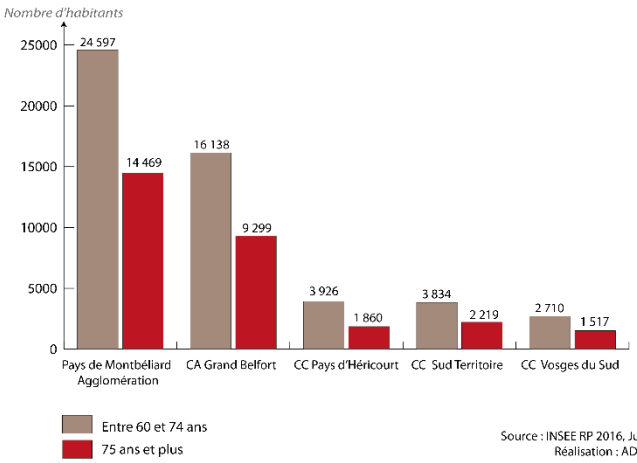

Source : INSEE RP 2016, Juin 2019
Réalisation : ADU-AUTB

Réprésentation des 60 ans et plus dans la population des EPCI du Pôle Métropolitain

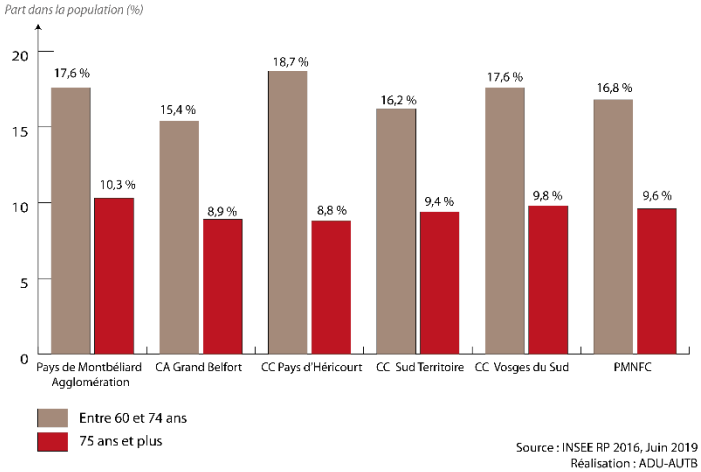

Source : INSEE RP 2016, Juin 2019
Réalisation : ADU-AUTB

3. Synthèse

Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté

Avec 82 médecins généralistes pour 100 000 habitants, le pôle métropolitain est légèrement moins doté que la région Bourgogne Franche-Comté, 85 médecins / 100 000 habitants, qui détient une densité inférieure à la moyenne nationale de 93 médecins / 100 000 habitants. Le nombre de médecins décroit régulièrement avec une perte de 50 médecins en dix ans. Le Pôle métropolitain observe également une baisse de la densité de médecins : la diminution du nombre de médecins est donc plus rapide que la diminution des habitants.

Cette fragilité est accentuée par l'âge des médecins. Au sein du Pôle Métropolitain, 6 médecins sur 10 ont plus de 55 ans et plus d'un tiers a 60 ans et plus, et sont donc susceptibles de partir à la retraite dans les prochaines années. De plus, le renouvellement générationnel de la profession n'est pas évident puisque la part des jeunes de moins de 40 ans est plus faible qu'au niveau régional et national.

Cette situation tendue est en partie compensée par le niveau d'activité plus élevé qu'au niveau régional et national avec en moyenne 5 500 actes par médecins et par an. Mais depuis 2016, le nombre moyen d'acte diminue lui aussi, réduisant d'autant plus l'offre en soins de premiers recours pour les habitants du Nord Franche-Comté.

Pays de Montbéliard Agglomération

Chiffres clés

- ✓ **124** médecins généralistes en 2019 (47% du PMNFC)
- ✓ **-23** médecins depuis 2007, soit -16%
- ✓ **86** médecins / 100 000 habitants en 2017 : -15 points depuis 2008
- ✓ **31%** des médecins ont 60 ans et plus en 2017, 12% en 2007
- ✓ **5 916** actes en moyenne par an et par médecin en 2017 ; 5 739 en 2007

FORCES	FAIBLESSES
- Intercommunalité du pôle accueillant le plus grand nombre de médecins. - Une densité de généralistes qui reste importante, au-dessus de la moyenne régionale. - Les zones les plus densément peuplées (Montbéliard, Sochaux, Grand-Charmont, Etupes, Audincourt) ont des densités de généralistes accessibles au-delà de 105 médecins / 100 000 habitants. - Un niveau d'activité moyen élevé qui compense la diminution du nombre de médecins.	- Une diminution rapide du nombre de généralistes : -16% en 10 ans. - Corrélée à une diminution de la densité de médecins (baisse des professionnels plus rapide que la baisse démographique). - Augmentation des généralistes les plus âgés (+20 point en 10 ans). - Depuis 2016, une augmentation de l'activité qui ne compense plus la diminution des généralistes. - Le sud du territoire aux densités très faibles : moins de 50 médecins / 100 000 habitants accessibles à moins de 20 minutes. - Important vieillissement de la population à venir, entrainant une augmentation des besoins en soins.

Grand Belfort

Chiffres clés

- ✓ **93** médecins généralistes en 2019 (35% du PMNFC)
- ✓ **-20** médecins depuis 2007, soit -18%
- ✓ **81** médecins / 100 000 habitants en 2017 : -17 points depuis 2008
- ✓ **35%** des médecins ont 60 ans et plus en 2017, 6% en 2007
- ✓ **5 034** actes en moyenne par an et par médecins en 2017, 4 443 en 2007.

FORCES	FAIBLESSES
- Une bonne accessibilité aux généralistes en moins de 20 minutes pour l'ensemble des habitants, en particulier ceux résidant sur les principaux axes de communication : entre Belfort et Montbéliard, entre Belfort et Delle, le long de l'A36 vers Mulhouse. - Un niveau d'activité juste supérieur aux niveaux régionaux et nationaux.	- Intercommunalité ayant connu la plus forte baisse du nombre de médecins : -18%. - Une densité de généralistes sous la moyenne régionale, ayant perdu 17 points en 10 ans : diminution la plus importante. - Plus du tiers des médecins ont 60 ans et plus en 2017. Vieillissement très rapide des professionnels : 6% avaient 60 ans et plus en 2007. - Une baisse du niveau d'activité entre 2016 et 2017. - Fort vieillissement de la population à venir.

Pays d'Héricourt

Chiffres clés

- ✓ **20** médecins généralistes en 2019 (8% du PMNFC)
- ✓ **+ 2** médecins depuis 2007, soit +11%
- ✓ **90** médecins / 100 000 habitants en 2017 : +8 points depuis 2008
- ✓ **32%** des médecins ont 60 ans et plus en 2017, 0% en 2007
- ✓ **5 504** actes en moyenne par an et par médecins en 2017, 6 367 en 2007.

FORCES	FAIBLESSES
- Seule intercommunalité ayant vu son nombre de généralistes augmenter depuis 10 ans. - Une forte densité de médecins : 90 généralistes / 100 000 habitants en 2017, niveau au-delà de la moyenne régionale et se rapprochant de la moyenne nationale. - Une densité en augmentation depuis 10 ans : le nombre de médecins a augmenté plus rapidement que le nombre d'habitants. - Une bonne accessibilité à un généraliste à moins de 20 minutes pour la majeure partie de la population. - Un très fort niveau d'activité qui renforce l'offre médicale.	- Un vieillissement des professionnels de santé. Un seul généraliste de moins de 40 ans depuis 2016. - Seule intercommunalité où le niveau d'activité a baissé depuis 2007. - Une baisse très prononcée du niveau d'activité entre 2016 et 2017 (-570 actes en moyenne par médecin et par an). - Fort vieillissement de la population à venir (le taux le plus élevé du Pôle).

Vosges du Sud

Chiffres clés

- ✓ **13** médecins généralistes en 2019 (5% du PMNFC)
- ✓ **-1** médecin depuis 2007, soit -7%
- ✓ **84** médecins / 100 000 habitants en 2017 : -2 points depuis 2008
- ✓ **38%** des médecins ont 60 ans et plus en 2017, 15% en 2007
- ✓ **4 716** actes en moyenne par an et par médecin en 2017, 4 303 en 2007.

FORCES	FAIBLESSES
- Une densité de médecins presque équivalente à la densité régionale. - Une densité qui diminue légèrement, due à une augmentation de la population. - Un nombre de médecins qui se maintient depuis 10 ans. - Une augmentation de l'activité qui renforce l'offre médicale.	- Presque 40% des médecins ont 60 ans et plus. - Un important vieillissement des professionnels : +23 points des 60 ans et plus en 10 ans. - Un niveau d'activité au-dessous de la moyenne régionale, en baisse entre 2016 et 2017.

Sud Territoire

Chiffres clés

- ✓ **13** médecins généralistes en 2019 (5% du PMNFC)
- ✓ **- 4** médecins depuis 2007, soit -24%
- ✓ **51** médecins / 100 000 habitants en 2017 : -13 points depuis 2008
- ✓ **58%** des médecins ont 60 ans et plus en 2017, 13% en 2007
- ✓ **5 778** actes en moyenne par an et par médecin en 2017, 5 818 en 2007.

FORCES	FAIBLESSES
- Un niveau d'activité élevé, très largement supérieur aux niveaux régionaux et nationaux. - Un vieillissement de la population moins rapide que sur les dix dernières années.	- La plus faible densité de généralistes des 5 intercommunalités du pôle. - Une forte baisse de densité entre 2008 et 2017 : -13 points. - Une faible ou très faible accessibilité (en 20 minutes) aux généralistes pour les habitants de la CCST. Les principales communes (Delle, Beaucourt, Grandvillars) ont des densités faibles. - Proportionnellement, la plus forte baisse du nombre de médecins : -24%. - Presque 60% des médecins ont 60 ans et plus. Proportion la plus importante au sein du Pôle. - Vieillissement des professionnels le plus rapide au sein du Pôle. - Un niveau d'activité qui diminue fortement entre 2016 et 2017 (-620 actes) et qui devient inférieur au niveau de 2007.

PARTIE 2 – LES MEDECINS SPECIALISTES

Données utilisées et précaution d'emploi

Deux sources de données sont utilisées pour observer les médecins spécialistes :

- Le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé), a été téléchargé en février 2019. Il comprend les spécialistes libéraux et salariés. Les professionnels sont inscrits plusieurs fois s'ils exercent dans plusieurs lieux, sous plusieurs statuts… Cependant, aucune indication n'est accessible concernant le temps de travail sur les différents lieux ou statuts, il est donc impossible de déterminer le lieu d'activité principal. De fait, dans les traitements réalisés pour cette étude, un professionnel a pu être compté plusieurs fois dans les résultats, notamment pour l'accessibilité et pour les totaux par EPCI (s'il travaille à temps partiels dans plusieurs EPCI).
- La BPE (Base Permanente des Equipements) de l'Insee. La BPE est elle-même alimentée par le RPPS mais elle ne prend en compte que **12 spécialités** et que les **praticiens exerçant leur activité principale en libéral**. Les données sont disponibles de 2013 et 2018. Cela permet d'analyser une évolution de l'offre et de comparer le pôle métropolitain aux agglomérations, à la Région et à la situation française.

Les spécialités étudiées dans ce document sont donc celles retenues dans la BPE de l'Insee :

- Cardiologie,
- Dermatologie
- Gynécologie,
- Gastro-entérologie,
- Psychiatrie,
- Ophtalmologie,
- Oto-rhino-laryngologie (ORL),
- Pédiatrie,
- Pneumologie,
- Radiodiagnostic, imagerie médicale,
- Stomatologie,
- Dentistes.

4. L'offre médicale des spécialistes : situation et évolution

344 médecins spécialistes dans le pôle métropolitain en 2019

En février 2019, 344 médecins spécialistes sont installés dans le Nord Franche-Comté. Il s'agit de spécialistes ayant un exercice libéral (en cabinet privé, en établissement de soins) ou salarié. Parmi ces professionnels, certains cumulent plusieurs modes et plusieurs lieux d'exercices.

Assez logiquement, les spécialistes sont concentrés dans les agglomérations de Belfort et Montbéliard ainsi qu'au Centre Hospitalier Nord Franche-Comté sur le site de Trévenans.

Nombre de spécialistes par spécialités et par EPCI en 2019

salariés + libéraux	Pôle Métropolitain NFC	CA Grand Belfort	CA Pays de Montbéliard	CC Pays d'Héricourt	CC Vosges du Sud	CC Sud Territoire
Cardiologie	21	16	4	3		1
Dermatologie	12	6	7			
Gynécologie	25	21	4			
Gastro-entérologie	12	8	4			
Psychiatrie	40	18	16	5	1	1
Ophtalmologie	17	10	6			1
ORL	13	8	5			
Pédiatrie	18	17	1			
Pneumologie	12	8	4			
Radio-diagnostic	19	7	12			
Stomatologie	2	2	1			
Dentiste	153	70	74	7	4	6
TOTAL	**344**	**191**	**138**	**15**	**5**	**9**

Source : RPPS 2019

NB : le total du Pôle Métropolitain ne correspond pas à l'addition des EPCI. Si un spécialiste exerce dans plusieurs EPCI, il est compté dans chacun des EPCI, mais une seule fois à l'échelle du Pôle.

Le tableau ci-dessous liste les spécialistes ayant au moins une partie de leur activité en secteur libéral (cabinet privé ou en établissement de soins). L'écart est de 89 médecins, dont 22 psychiatres, 26 dentistes et 12 pédiatres. Cela permet la comparaison avec les données de la Base Permanente des Equipements qui ne prend pas en compte les spécialistes salariés.

libéraux	Pôle Métropolitain NFC	CA Grand Belfort	CA Pays de Montbéliard	CC Pays d'Héricourt	CC Vosges du Sud	CC Sud Territoire
Cardiologie	14	12	4			1
Dermatologie	10	3	7			
Gynécologie	23	19	4			
Gastro-entérologie	7	7	3			
Psychiatrie	18	8	9	1	1	
Ophtalmologie	15	9	6			1
ORL	11	6	5			
Pédiatrie	6	5	1			
Pneumologie	6	6	2			
Radio-diagnostic	16	16	12			
Stomatologie	2	2	1			
Dentiste	127	54	64	5	4	3
TOTAL	**255**	**147**	**118**	**6**	**5**	**5**

Source : RPPS 2019

Depuis 5 ans, une baisse du nombre de spécialistes

Selon les données BPE, le nombre de spécialistes a baissé entre 2013 et 2018 : 12 praticiens en moins soit -5% de l'offre. Quatre spécialités ont connu une augmentation d'un ou deux médecins : cardiologie, ORL, pneumologie, stomatologie. Les huit autres spécialités ont « perdu » des médecins. Avec respectivement 4 et 7 médecins en moins, les spécialités en gynécologie et radiodiagnostic et imagerie médicale sont les plus touchées par la fragilisation de l'offre médicale en spécialistes dans le Nord Franche-Comté.

Variation du nombre de spécialistes par spécialités entre 2013 et 2018

Libéraux (activité principale)	2013	2018	Variation	
cardiologie	8	10	2	25%
dermatologie	11	9	-2	-18%
gynécologie	18	14	-4	-22%
gastro-entérologie	11	10	-1	-9%
psychiatrie	19	18	-1	-5%
ophtalmologie	15	13	-2	-13%
oto-rhino-laryngologie	8	10	2	25%
pédiatrie	7	6	-1	-14%
pneumologie	4	6	2	50%
radiodiagnostic	29	22	-7	-24%
stomatologie	1	2	1	100%
dentiste	132	131	-1	-1%
Total	**263**	**251**	**-12**	**-5%**

Source : Insee, BPE 2018 - Traitement statistique : ADU-AUTB

Attention : les données entre ce tableau et le tableau précédent ne sont pas totalement comparables. Les informations de la base BPE ne prennent en compte que les spécialistes dont l'activité principale se fait en libéral. L'écart est particulièrement fort pour la gynécologie (14 médecins contre 23) où les médecins exercent souvent principalement en activité salarié. Cependant, les données BPE permettent une comparaison, actuellement impossible avec les données RPPS.

Dans le Nord-Franche-Comté, les tendances sont variables entre intercommunalités. La baisse du nombre de spécialistes est surtout imputée par le Grand Belfort avec 10 médecins en moins. Les autres intercommunalités ne compensent pas cette baisse et seule la CC du Pays d'Héricourt affiche une variation positive (+2 médecins).

La dynamique la plus nette concerne la CC du Sud Territoire avec une « perte » de 3 médecins spécialistes, soit un retrait de 30%.

Variation du nombre de spécialistes par intercommunalités entre 2013 et 2018

CA Pays de Montbéliard Agglomération	123	122	-1	-1%
CA Grand Belfort	121	111	-10	-8%
CC du Pays d'Héricourt	5	7	2	40%
CC du Sud Territoire	10	7	-3	-30%
CC des Vosges du Sud	4	4	0	0%
Total	**263**	**251**	**-12**	**-5%**

Source : Insee, BPE 2018 - Traitement statistique : ADU-AUTB

En dépit de ces évolutions contrastées au sein du Nord-Franche-Comté, l'équilibre entre les territoires a peu varié puisque les deux agglomérations concentrent toujours plus de 90% de l'offre médicale en spécialistes.

5. Les densités de l'offre médicale en spécialistes

Les densités ont été calculées à partir de la BPE, afin de permettre une comparaison à l'échelle régionale et nationale, elles ne tiennent donc compte que des praticiens dont l'activité principale est en libéral.

Des densités très disparates au sein du Pôle métropolitain

Le Pôle métropolitain compte en moyenne 83 médecins spécialistes pour 100 000 habitants en 2018 et observe une baisse de la densité (86 pour 100 000 en 2013). La diminution du nombre de médecins spécialistes (-12 praticiens) est donc plus rapide que le recul démographique (-2 069 habitants en cinq ans).

La densité du nombre de spécialistes dans le Nord Franche-Comté par intercommunalités en 2013 et 2018

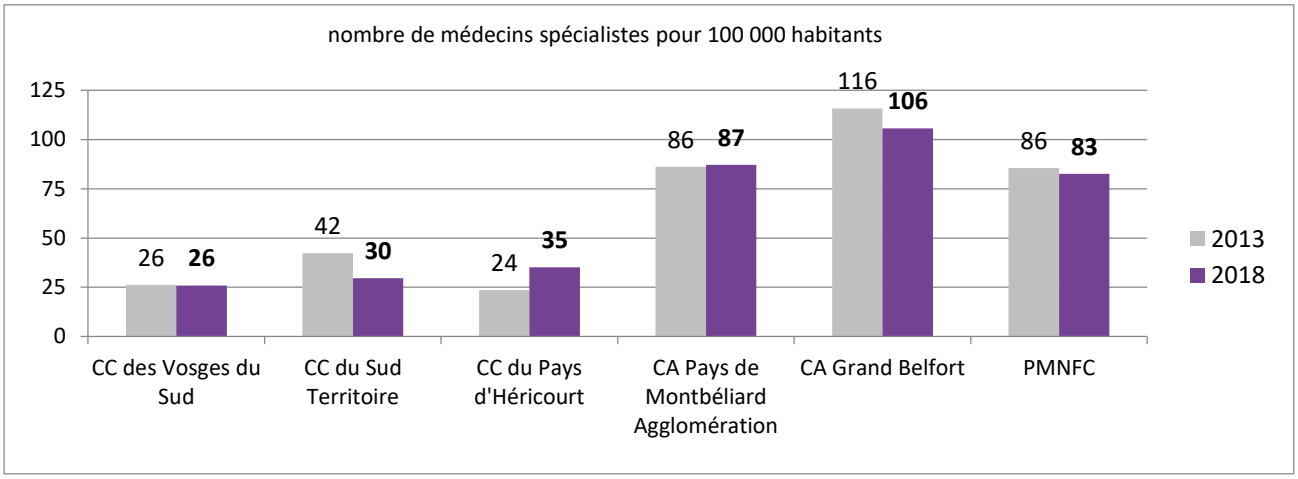

Source : INSEE BPE 2018, RP 2016 – Traitement statistique : ADU-AUTB

La densité moyenne masque de grandes disparités : de 26 spécialistes pour 100 000 habitants pour la Communauté de communes des Vosges du sud à 106 spécialistes pour 100 000 habitants pour le Grand Belfort. Il y a une forte polarisation des médecins spécialistes dans le Nord-Franche-Comté.

Des densités faibles par rapport aux agglomérations de même taille

La densité du nombre de spécialistes par agglomérations de taille comparable à Montbéliard et Belfort en 2018

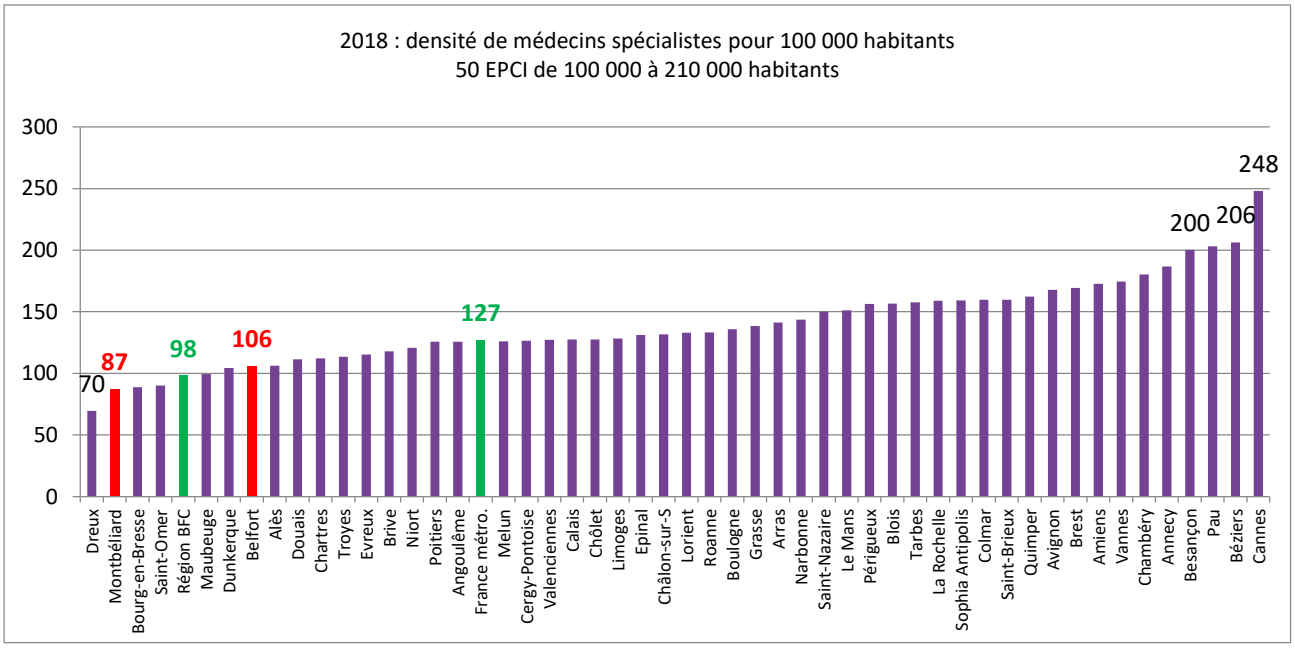

Source : INSEE BPE 2018, RP 2016 – Traitement statistique : ADU-AUTB

Malgré cette concentration de l'offre médicale en spécialistes dans le Pôle métropolitain, les deux agglomérations présentent des densités faibles par rapport aux autres agglomérations de taille équivalente (de 100 000 à 210 000 habitants).

Sur les 50 agglomérations du panel, le Pays de Montbéliard arrive en avant-dernière position avec 87 médecins spécialistes pour 100 000 habitants. Seule l'agglomération de Dreux dispose d'une densité plus faible. Belfort est mieux classée avec une densité de 106 pour 100 000, mais qui reste éloignée de la moyenne du panel (141 pour 100 000) et de la moyenne nationale (127 pour 100 000). Besançon compte une densité nettement supérieure (200 pour 100 000), témoignant ainsi de la sous-densité de l'offre médicale en spécialistes des deux agglomérations du Nord-Franche-Comté.

La densité du nombre de spécialistes par intercommunalités en 2018

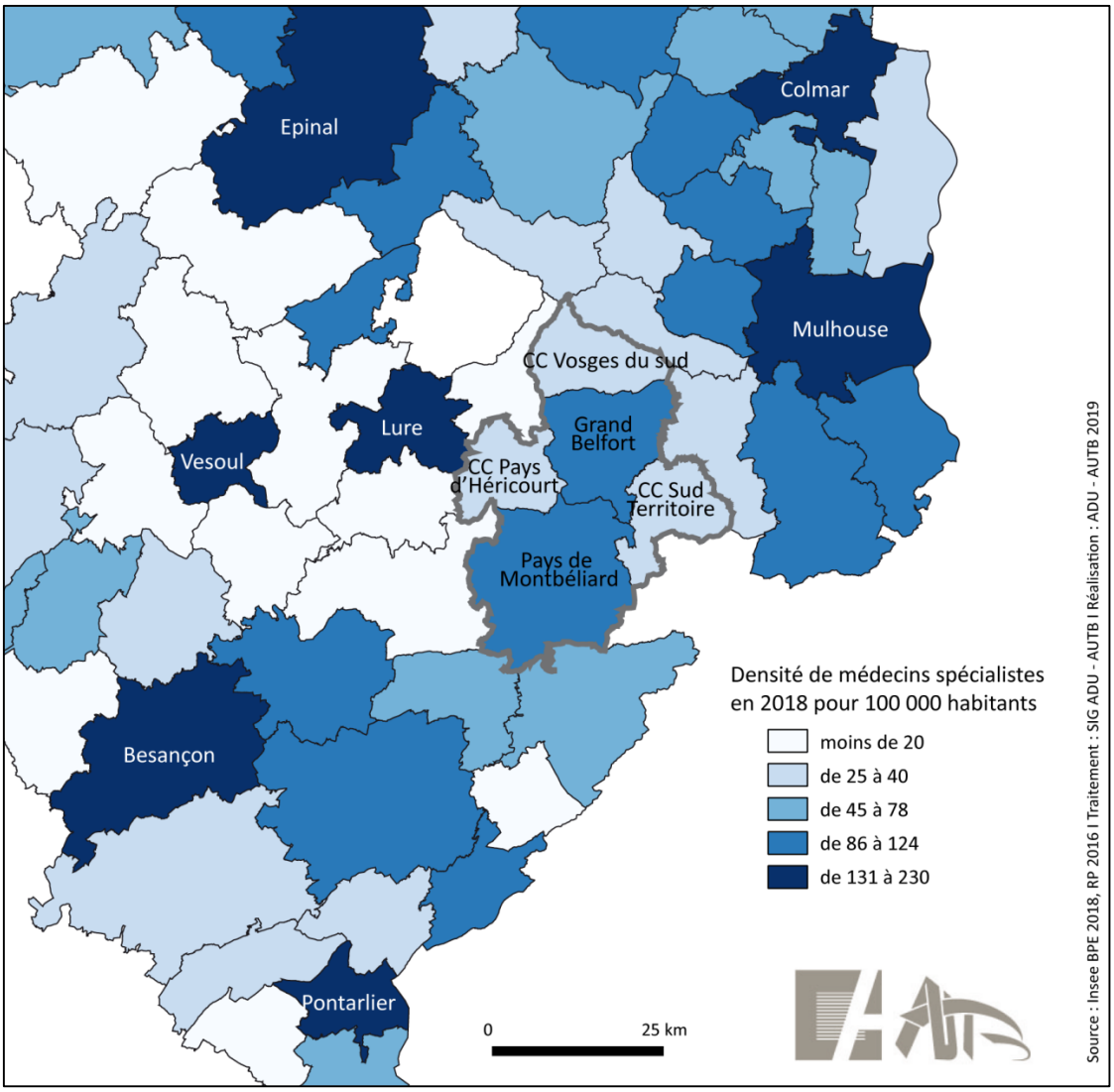

Dans le cadre régional, l'offre médicale en spécialistes des deux agglomérations du Nord-Franche-Comté apparaît également plus faible. Les densités sont plus élevées à Besançon (200 pour 100 000), Vesoul (167), Colmar (160), Mulhouse (137) et Epinal (131).

Par contre, les trois intercommunalités « périurbaines » du Nord-Franche-Comté ont des densités de médecins spécialistes nettement plus faibles (entre 26 et 35 pour 100 000). Cependant, ces faibles densités ne sont pas si différentes de celles observées dans les intercommunalités moins « urbaines » et voisines dans le Haut-Rhin, le Doubs et en Haute-Saône (exceptée la CC du Pays de Lure : 132 pour 100 000).

L'offre médicale en spécialistes se concentre dans les centralités majeures, mais dans ce contexte, le Pôle métropolitain apparaît donc faiblement doté.

Densité par spécialité :

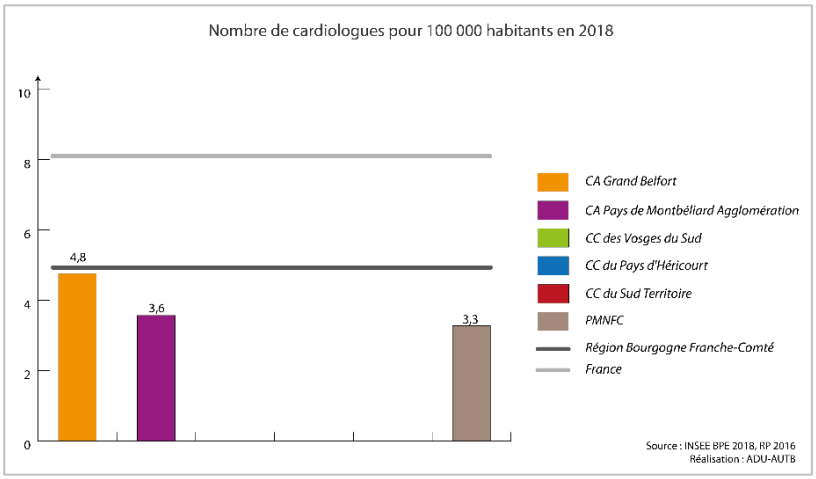

Avec des cardiologues uniquement présents dans les deux agglomérations du territoire, sur lesquelles les densités sont déjà inférieures à la Région, la cardiologie est l'une des spécialités pour lesquelles le Pôle Métropolitain présente un déficit important.

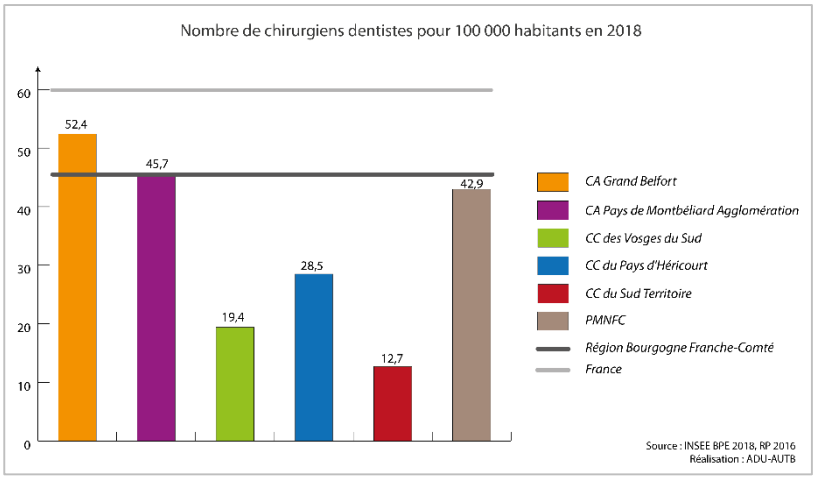

Les chirurgiens-dentistes sont les praticiens les plus nombreux sur le territoire. Ils sont davantage présents sur les deux agglomérations, qui enregistrent des densités égales voir supérieures à la moyenne régionale. A l'inverse, les trois communautés de communes présentent des déficits très importants.

A l'échelle du Pôle, la densité de dentistes est assez proche de celle de la Région, malgré une grande différence avec le niveau national.

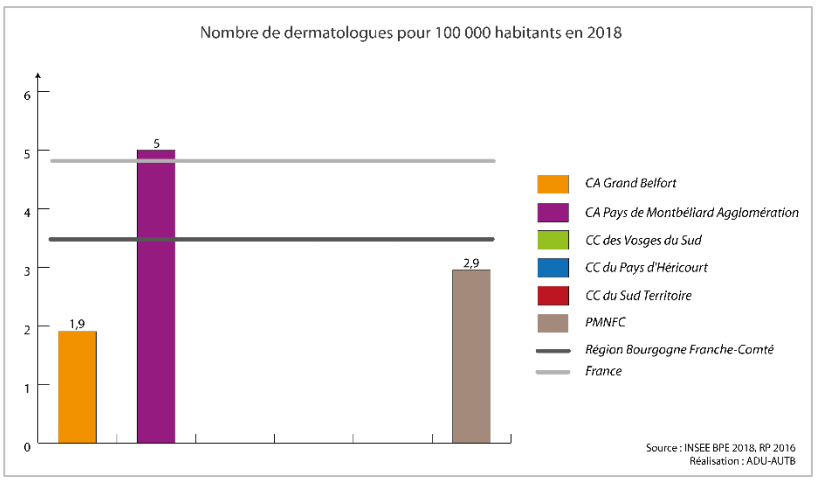

Au sein du Pôle, seules les agglomérations de Belfort et Montbéliard comptent des dermatologues. Ces derniers sont d'ailleurs très présents dans l'agglomération de Montbéliard, qui présente une densité supérieure aux niveaux régional et national, tandis que la densité au sein du Grand Belfort est presque deux fois inférieure au niveau régional.

Il en ressort donc, à l'échelle du Pôle, une densité assez faible, qui exprime un déficit de dermatologues.

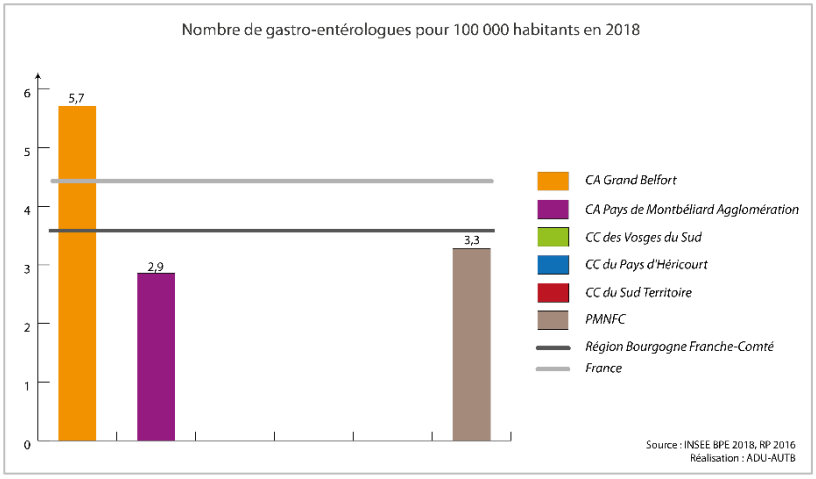

A l'inverse des dermatologues, et bien qu'uniquement présents sur les deux agglomérations, les gastro-entérologues sont, en nombre et en proportion, beaucoup plus représentés sur l'agglomération de Belfort que sur celle de Montbéliard. Sur la première, la densité est supérieure aux niveaux régional et national, tandis que sur Montbéliard, elle y est inférieure.

Il en résulte, à l'échelle du Pôle, une densité légèrement inférieure au niveau régional.

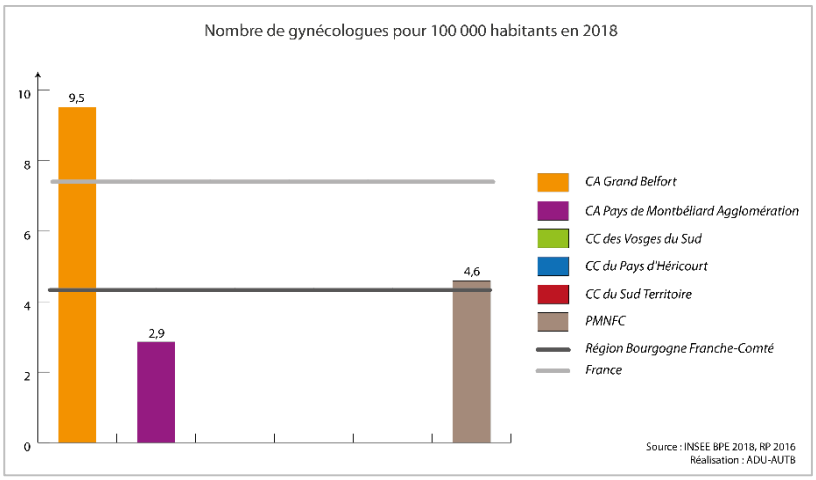

Comme pour les gastro-entérologues, les gynécologues (médicaux et obstétriques) sont beaucoup plus nombreux sur l'agglomération de Belfort que sur celle de Montbéliard, et sont totalement absents sur les communautés de communes. La densité, très élevée, sur le Grand Belfort permet au Pôle Métropolitain de proposer une densité légèrement supérieure au niveau régional, bien qu'elle soit largement inférieure au celle de la France.

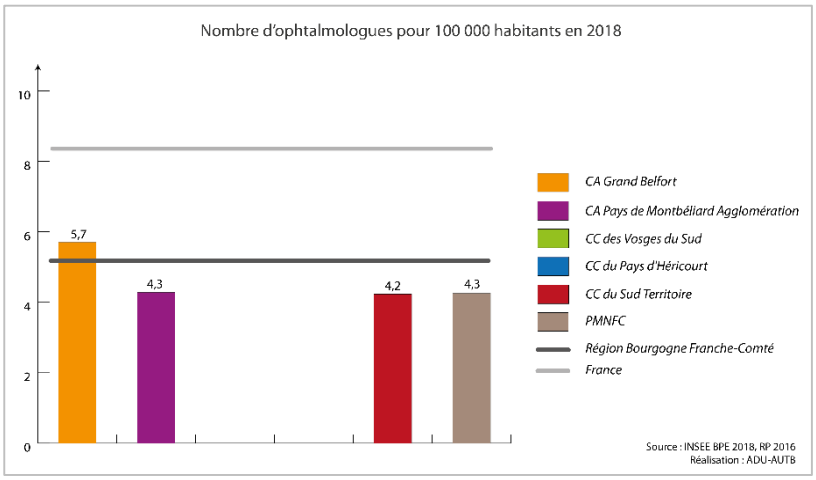

Les ophtalmologues sont présents sur trois intercommunalités du Pôle : les deux agglomérations et la CC du Sud Territoire. Bien qu'il y ait autant d'ophtalmologues sur l'agglomération de Belfort que sur celle de Montbéliard (6 sur chacune), la densité est plus élevée, et dépasse le niveau régional, pour l'agglomération de Belfort. A l'inverse, sur PMA et la CC du Sud Territoire, les densités sont inférieures.

Cela se traduit, à l'échelle du Pôle, par un léger déficit en ophtalmologues.

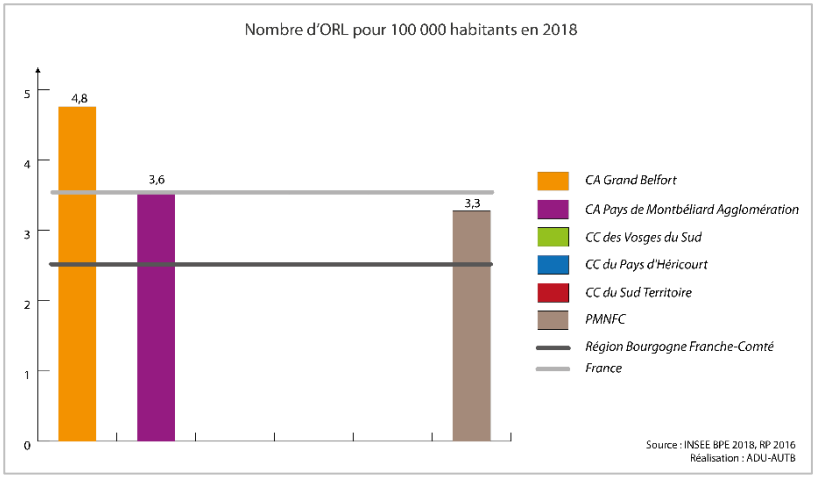

Les Oto-Rhino-Laryngologues ne sont présents que sur les agglomérations de Belfort et Montbéliard, dans les mêmes effectifs (5 ORL sur chacune). Le rapport entre le nombre de spécialistes pour 100 000 habitants est cependant plus avantageux pour Belfort, avec une densité largement supérieure aux niveaux régional et national, tandis que Montbéliard présente une densité équivalente au niveau national. Le Pôle est de fait plutôt bien doté en ORL, avec une densité supérieure à la densité régionale, et proche de la nationale.

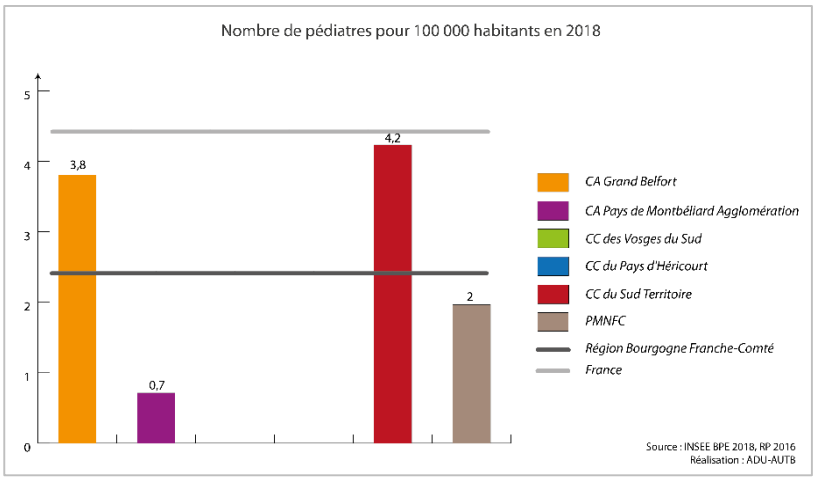

La présence d'un seul pédiatre sur la CC du Sud Territoire lui permet d'enregistrer une densité élevée, avoisinant la densité nationale. Sur l'agglomération de Belfort également, la densité de pédiatres dépasse le niveau régional. Pour l'agglomération de Montbéliard par contre, cette densité apparaît très faible au regard des niveaux régional et national. Les pédiatres sont absents sur les deux autres CC. Pour le Pôle Métropolitain, un léger déficit est observé, avec une densité de 2 pédiatres pour 100 000 habitants, contre 2,4 pour la Région.

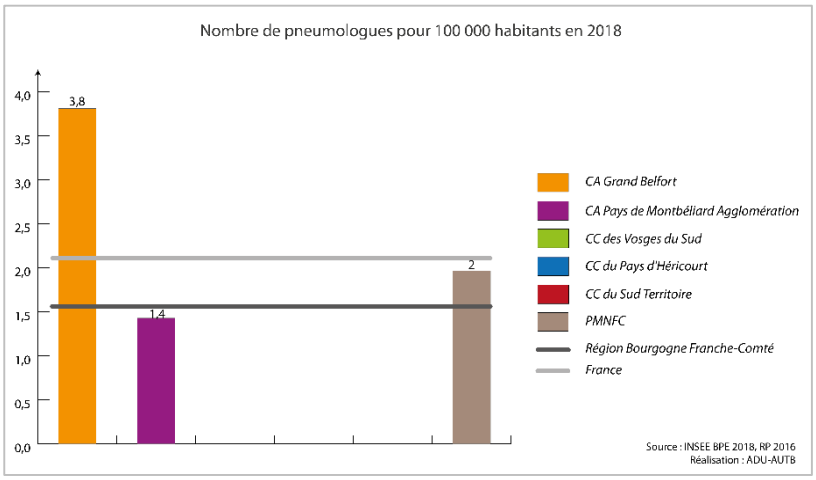

Les deux tiers des pneumologues du Pôle exercent leur activité dans l'agglomération de Belfort. De fait, cette dernière présente une densité deux fois plus importante qu'à l'échelle régionale. L'autre territoire accueillant des pneumologues (le tiers restant) est l'agglomération de Montbéliard, qui offre une densité très proche du niveau régional.

L'ensemble du Pôle est donc plutôt bien doté en pneumologues, avec une densité supérieure au niveau régional, et avoisinant la densité nationale.

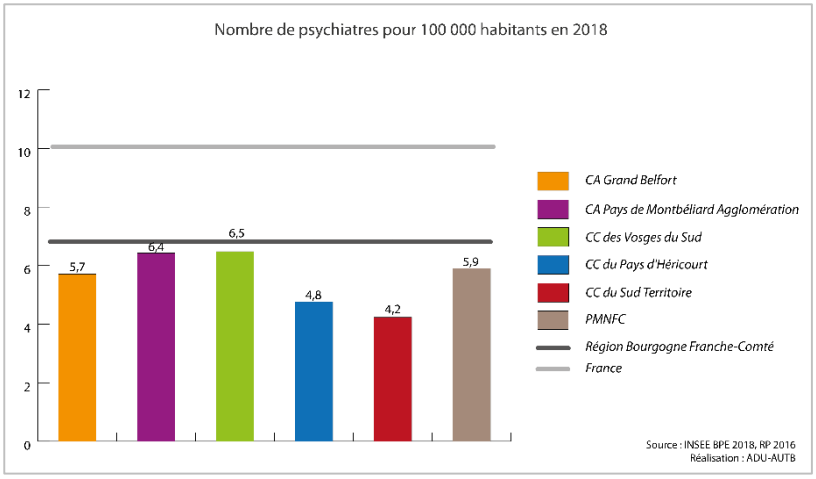

Avec les chirurgiens-dentistes, la psychiatrie est la seule spécialité présente sur l'ensemble des intercommunalités. Avec un psychiatre sur son territoire, la CC des Vosges du Sud présente la densité la plus élevée, avoisinant le niveau régional.

Malgré une couverture de l'ensemble des territoires, la densité de psychiatres à l'échelle du Pôle Métropolitain reste inférieure au niveau régional et national.

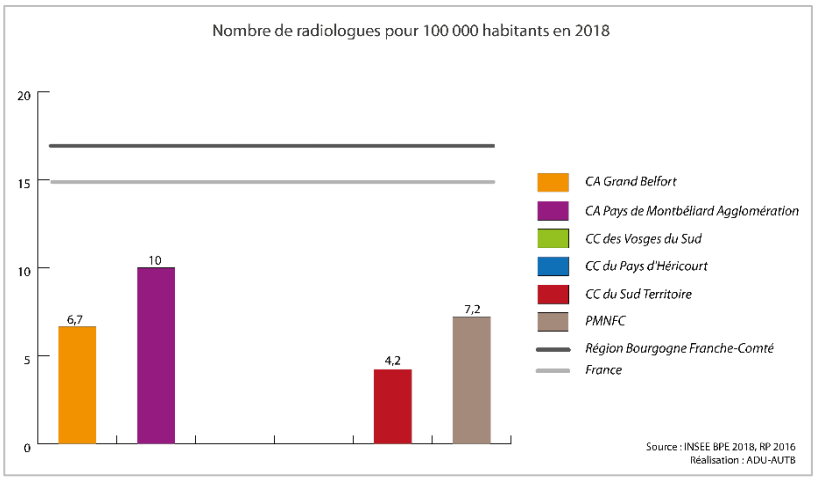

Les spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale sont, parmi les autres spécialités, les plus sous-représentés. En effet, malgré la présence de spécialistes sur les deux agglomérations ainsi que sur la CC du Sud Territoire, les densités pour 100 000 habitants sont largement inférieures aux niveaux régional et national. Sur les CC des Vosges du Sud et du pays d'Héricourt, aucun radiologue n'est recensé. A l'échelle du Pôle Métropolitain, la densité est deux fois inférieure à celle de la Région, ce qui révèle un fort déficit.

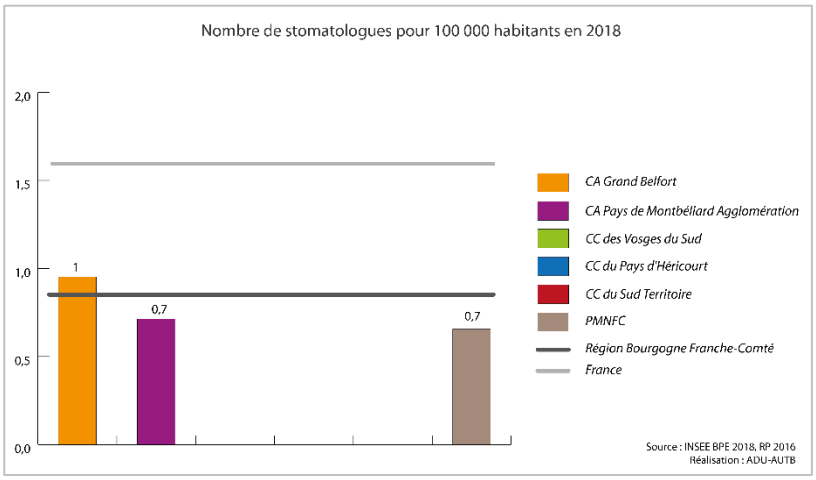

Enfin, les stomatologues sont les spécialistes les moins nombreux, puisqu'ils sont seulement deux sur l'ensemble du Pôle (un sur Belfort, le second sur Montbéliard). Néanmoins, ils présentent une densité assez proche de celle de la région (0,7 pour 100 000 habitants pour le Pôle et 0,9 pour la région). Cependant, ce taux est deux fois plus faible qu'au niveau national (1,6).

6. Accessibilité à 30 minutes par spécialité

Encart méthodologique :

Outre les temps d'accès à un médecin, ou les densités de médecins spécialistes par EPCI, il est intéressant de calculer un indicateur permettant de mesurer l'accessibilité spatiale aux soins pour chaque commune, en tenant compte de l'offre de médecins et de la demande des communes voisines. Le traitement réalisé ici est proche du calcul d'APL (Accessibilité Potentielle Localisée), mais ne prend pas en compte le niveau d'activité des médecins ni du taux de recours différencié par âge des habitants. Il permet cependant de déterminer des zones du Pôle Métropolitain bénéficiant d'un niveau d'accès plus élevé que d'autres.

Méthode de traitement :

5. Géolocalisation des médecins du Pôle et des communes à 50 km autour.
6. Réalisation d'isochrones à 30 minutes en voiture autour des médecins.
7. Calcul du nombre d'habitants couverts par chaque isochrone (données aux échelles communales)
8. Calcul de la densité de médecins « accessibles » pour chaque zone.

Les zones qui apparaissent en blanc peuvent, dans certains cas, correspondre à des espaces non habités

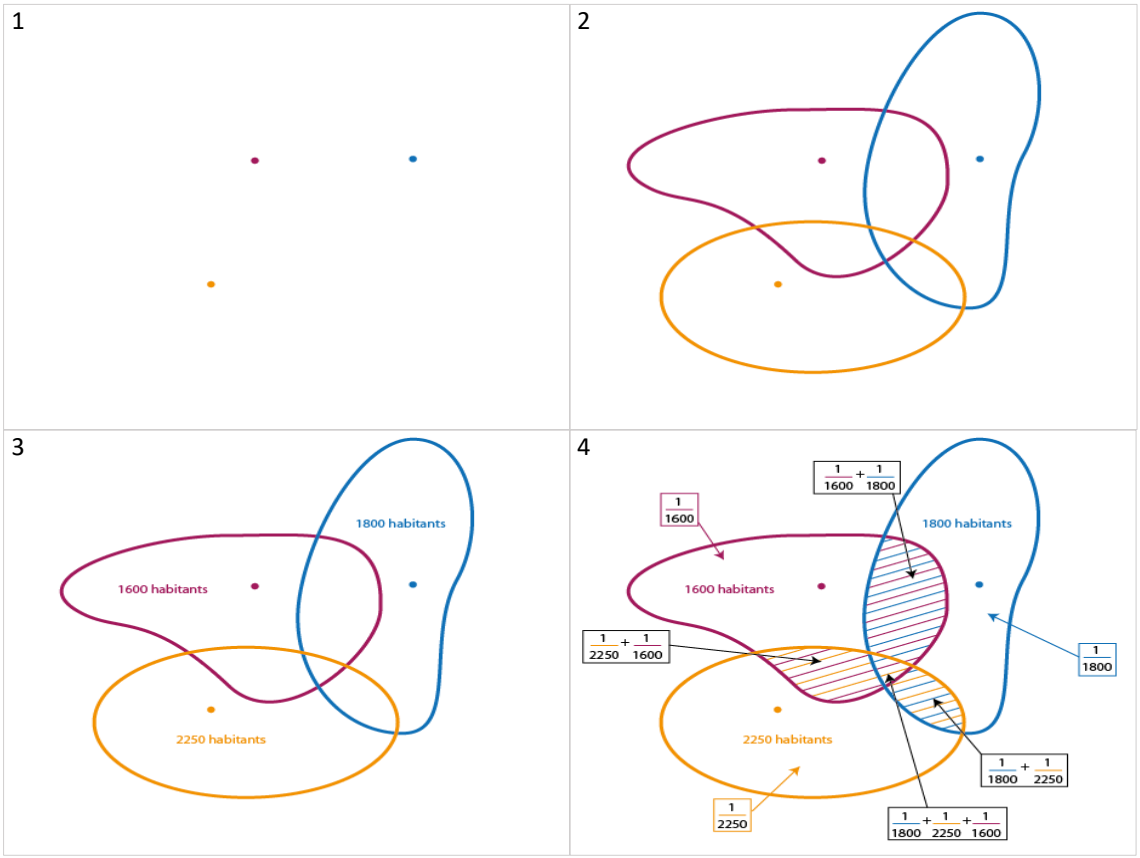

Pour ce traitement, les données issues du RPPS ont été utilisées. Le lieu d'activité principal des spécialistes n'étant pas connu, et certains spécialistes étant présents de nombreuses fois dans le fichier, un tri a été effectué. Dès lors qu'un spécialiste est localisé plus d'une fois dans la même commune, seule une localisation est conservée. Si le spécialiste pratique son activité dans plusieurs communes, il sera conservé sur l'ensemble de ces lieux. En effet, le traitement étant lié à l'accessibilité, ces différents lieux de travail permettent de toucher une population différente.

Une accessibilité relativement homogène pour toutes les spécialités

La localisation des spécialistes est généralement très concentrée dans les principales villes du Pôle métropolitain et voisines : Belfort, Montbéliard, Trévenans (Hôpital NFC), Mulhouse et Lure. Audincourt et Héricourt accueillent pour leur part quelques spécialistes.

L'accessibilité aux spécialistes est calculée pour des déplacements en voiture particulière. Les territoires entre Belfort et Mulhouse sont ceux qui pour toutes les spécialités ont la meilleure accessibilité. En effet, par l'autoroute, Mulhouse et son offre plus conséquente de spécialistes est accessible à moins de 30 minutes de la partie Nord-Est du pôle.

A l'inverse, l'offre bisontine est trop éloignée pour offrir une réelle alternative aux habitants du Nord Franche-Comté. En conséquence, le sud et l'ouest du Pays de Montbéliard apparaissent comme un secteur éloigné des spécialistes. La situation est identique pour le piémont Sous-Vosgien, en particulier le pôle de Giromagny qui se trouve peu accessible quelque soit la spécialité.

L'accessibilité du Pays d'Héricourt aux spécialistes est globalement meilleure que le sud du pôle. Ces territoires bénéficient de la localisation de quelques professionnels à Héricourt, d'infrastructures routières performantes pour rejoindre les agglomérations de Belfort et Montbéliard, le site de l'hôpital NFC et la ville de Lure. L'offre médicale de Lure, bien que peu développée, bénéficie aux habitants de la CCPH.

Les cartes suivantes montrent l'accessibilité pour chacune des 12 spécialités. Quelques variations sont à noter, en particulier pour des dentistes, mais le constat général reste identique.

Cardiologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

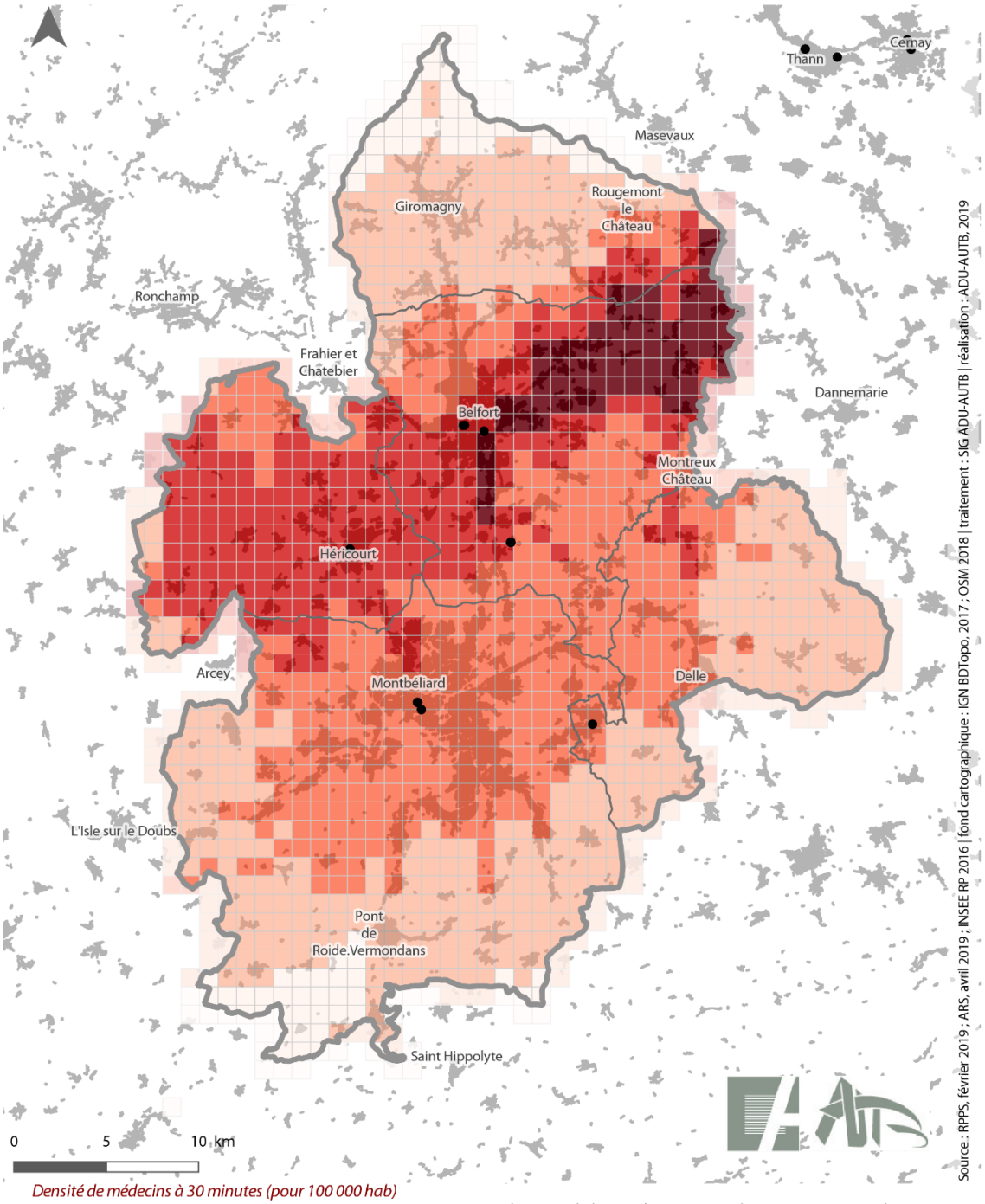

Chirurgiens dentistes

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de dentistes accessibles en 30 minutes

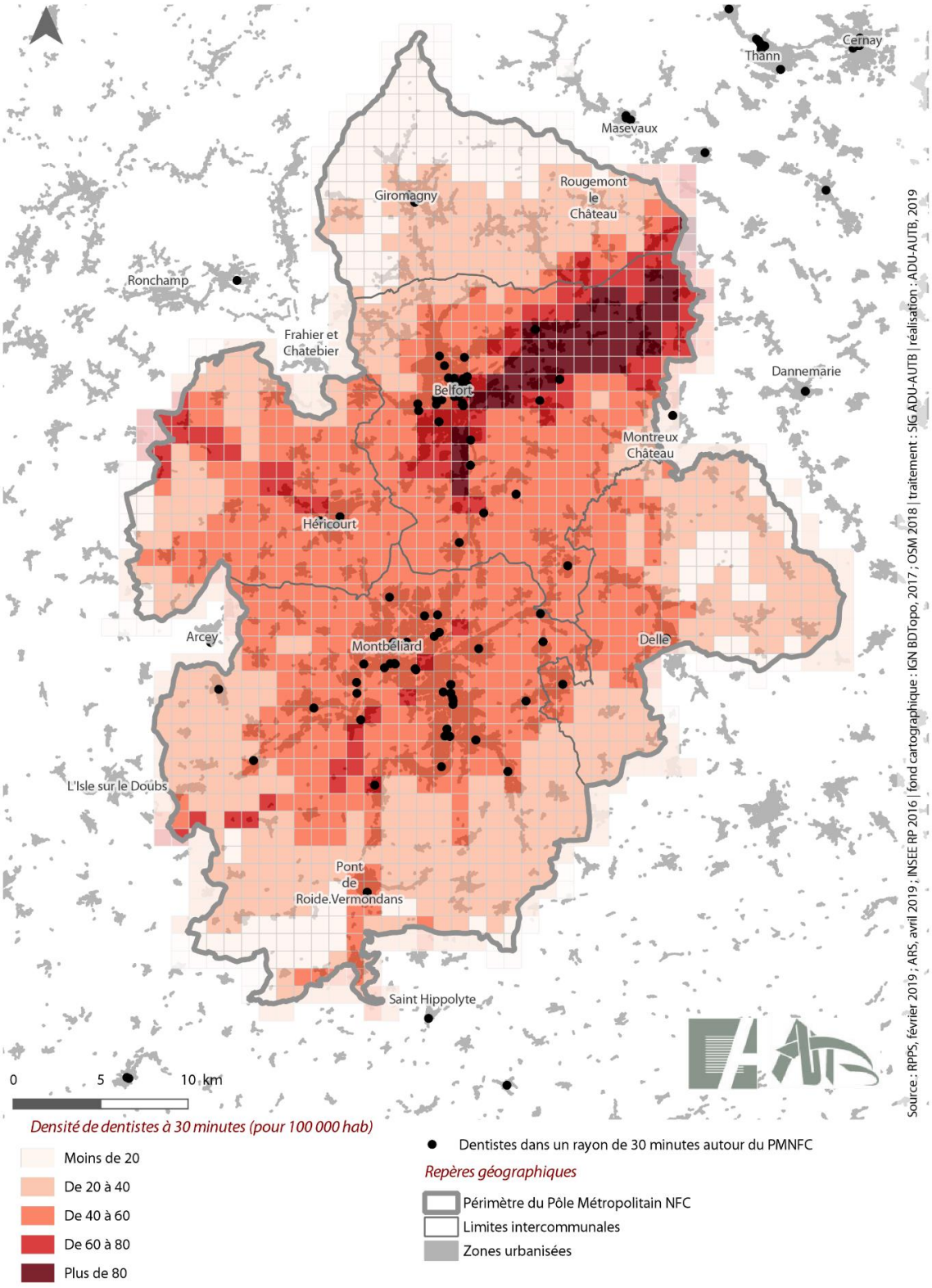

Les dentistes sont les spécialistes les plus nombreux, 153 dans le PMNFC, et le mieux répartis sur le territoire. Cette dispersion de l'offre ne change pas fondamentalement l'accessibilité qui reste structurée par les infrastructures routières et l'offre alsacienne proche.

Dermatologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

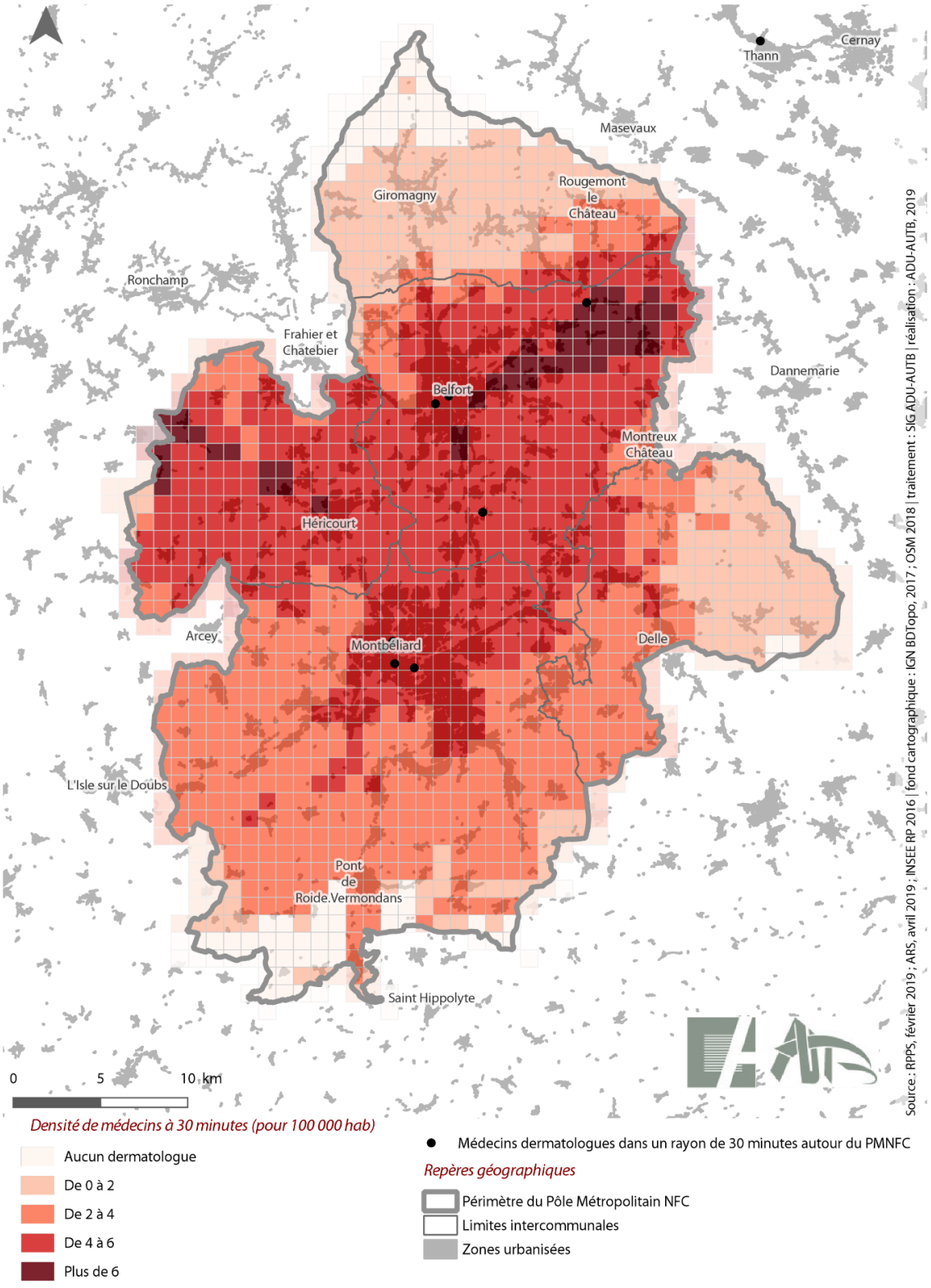

L'offre de dermatologues à Lure permet une bonne accessibilité aux territoires voisins de la nationale 1019. Pour PMA, la meilleure accessibilité est localisée dans le centre et le nord de l'agglomération. La vallée du Gland (Seloncourt et Hérimoncourt), le Doubs amont (Mandeure) et le Doubs aval (Bavans, Colombier-F) restent peu accessibles.

Gastro-entérologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

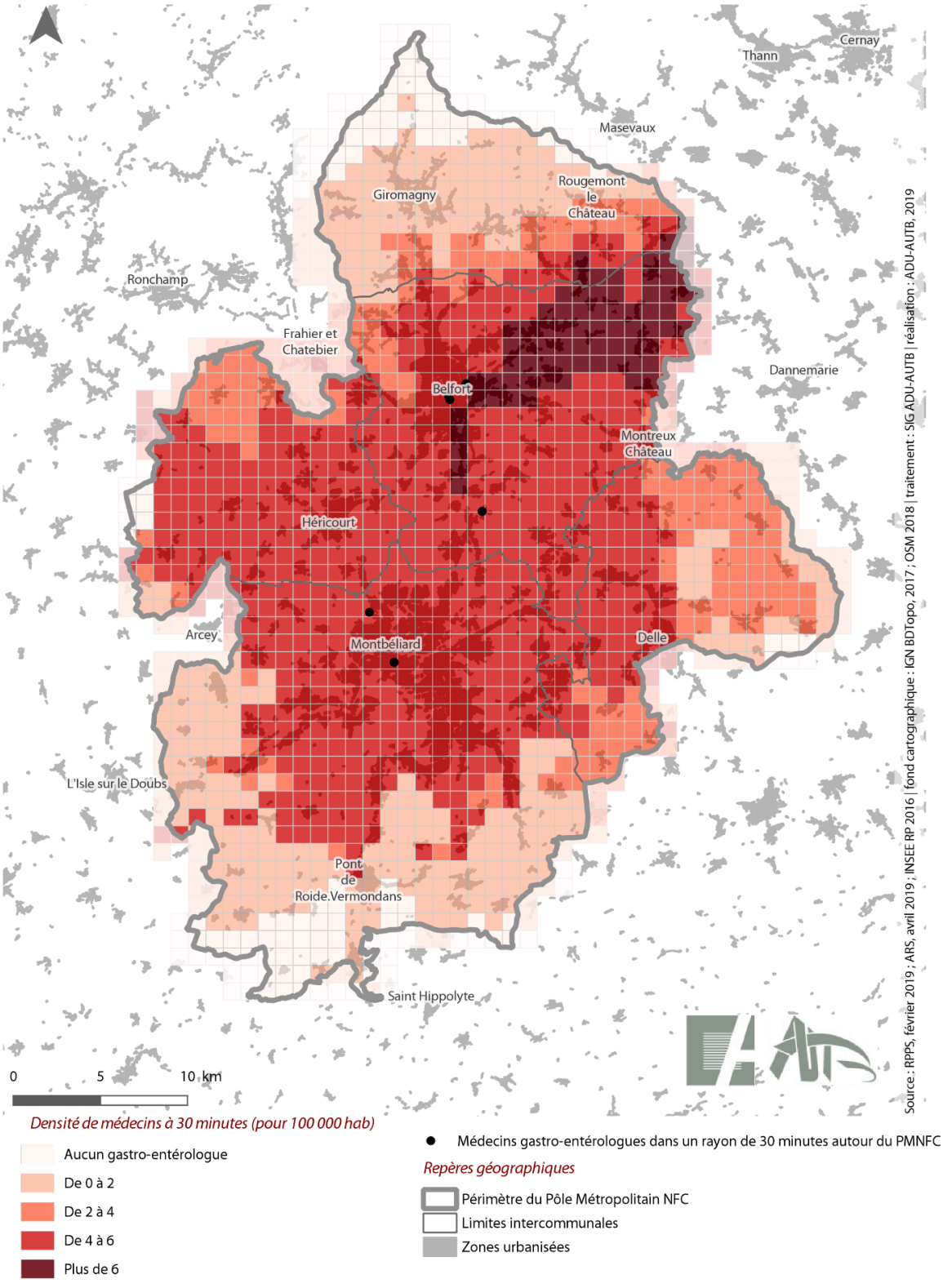

Gynécologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

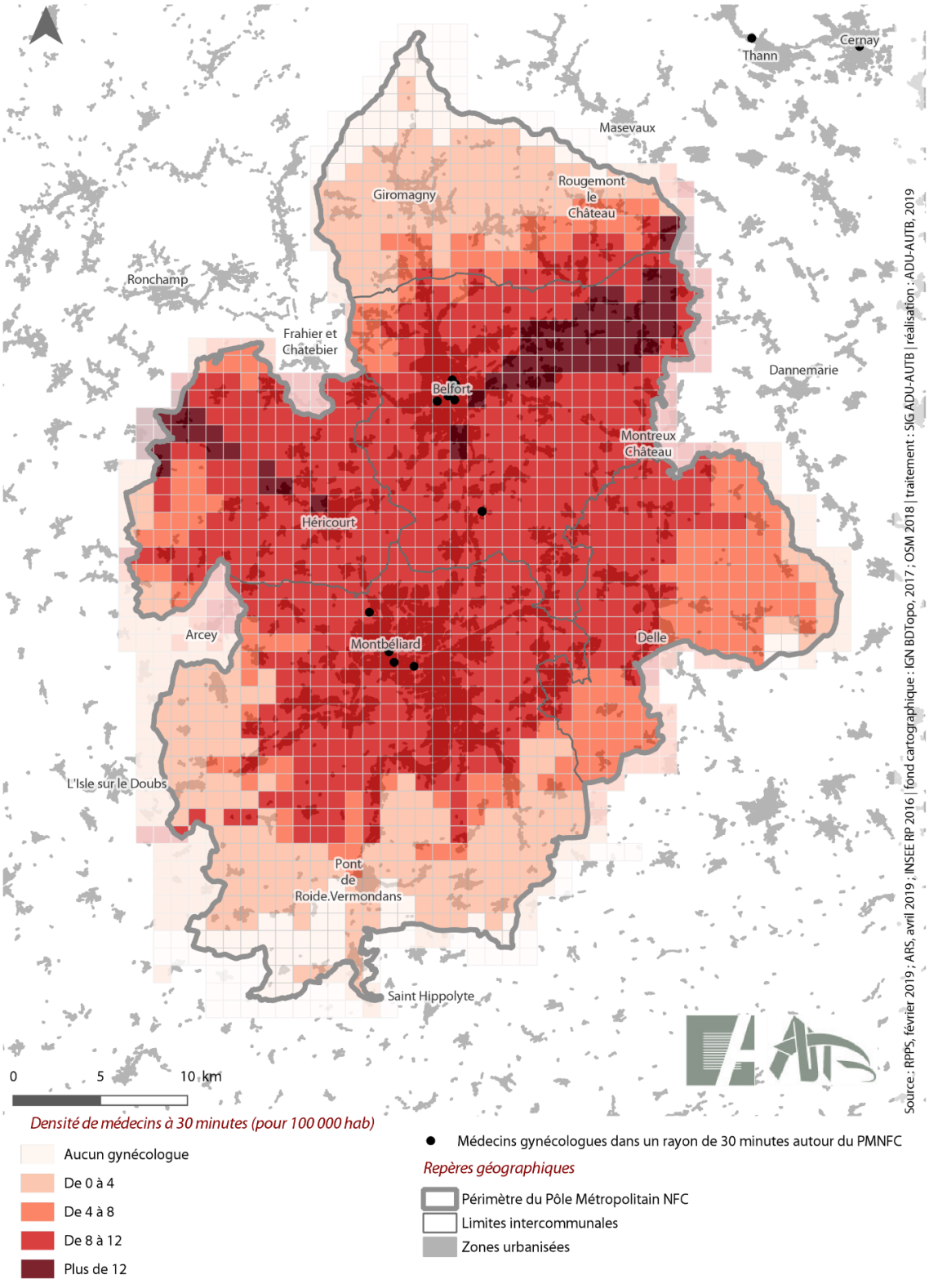

Neurologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

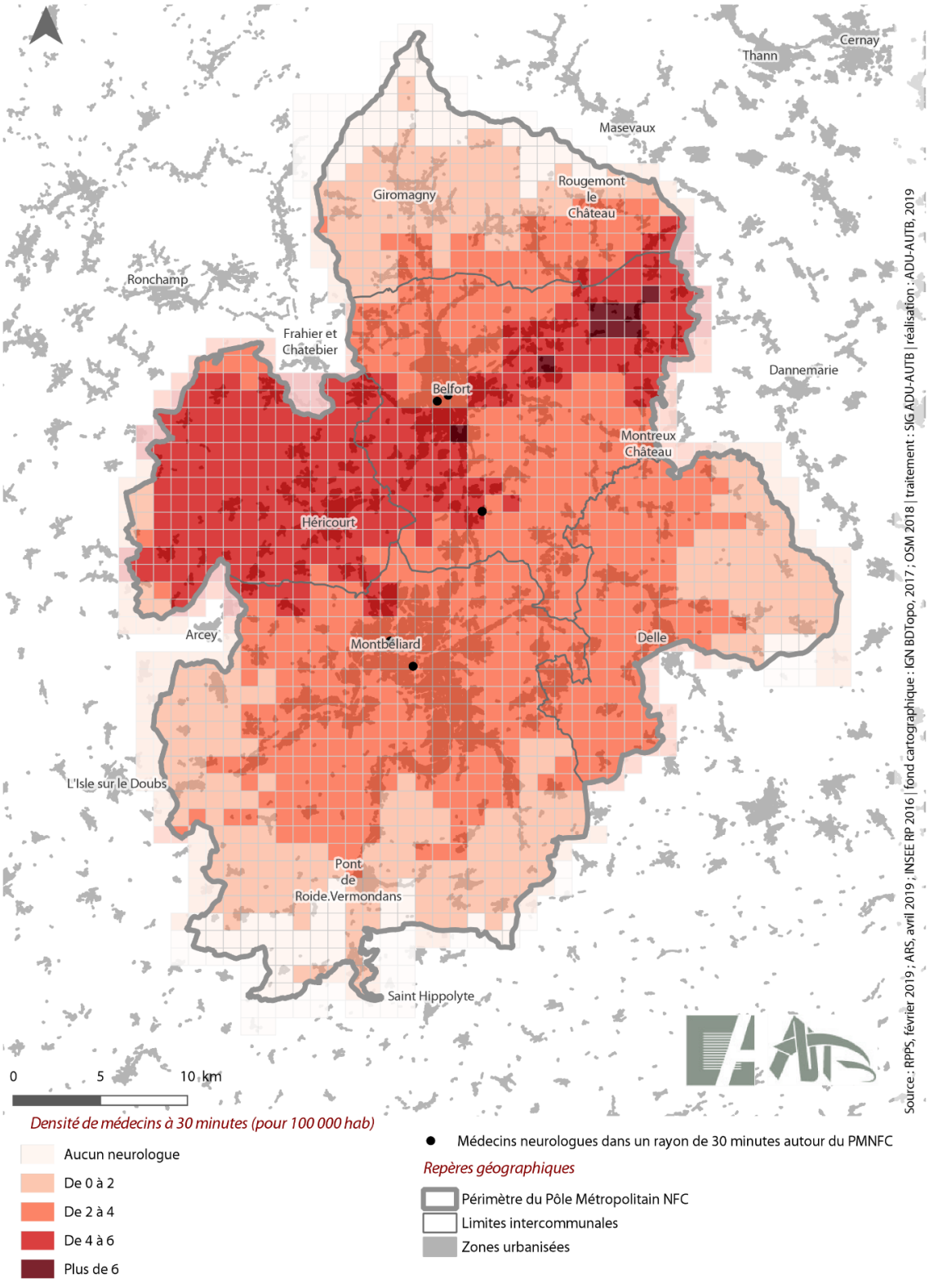

Ophtalmologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

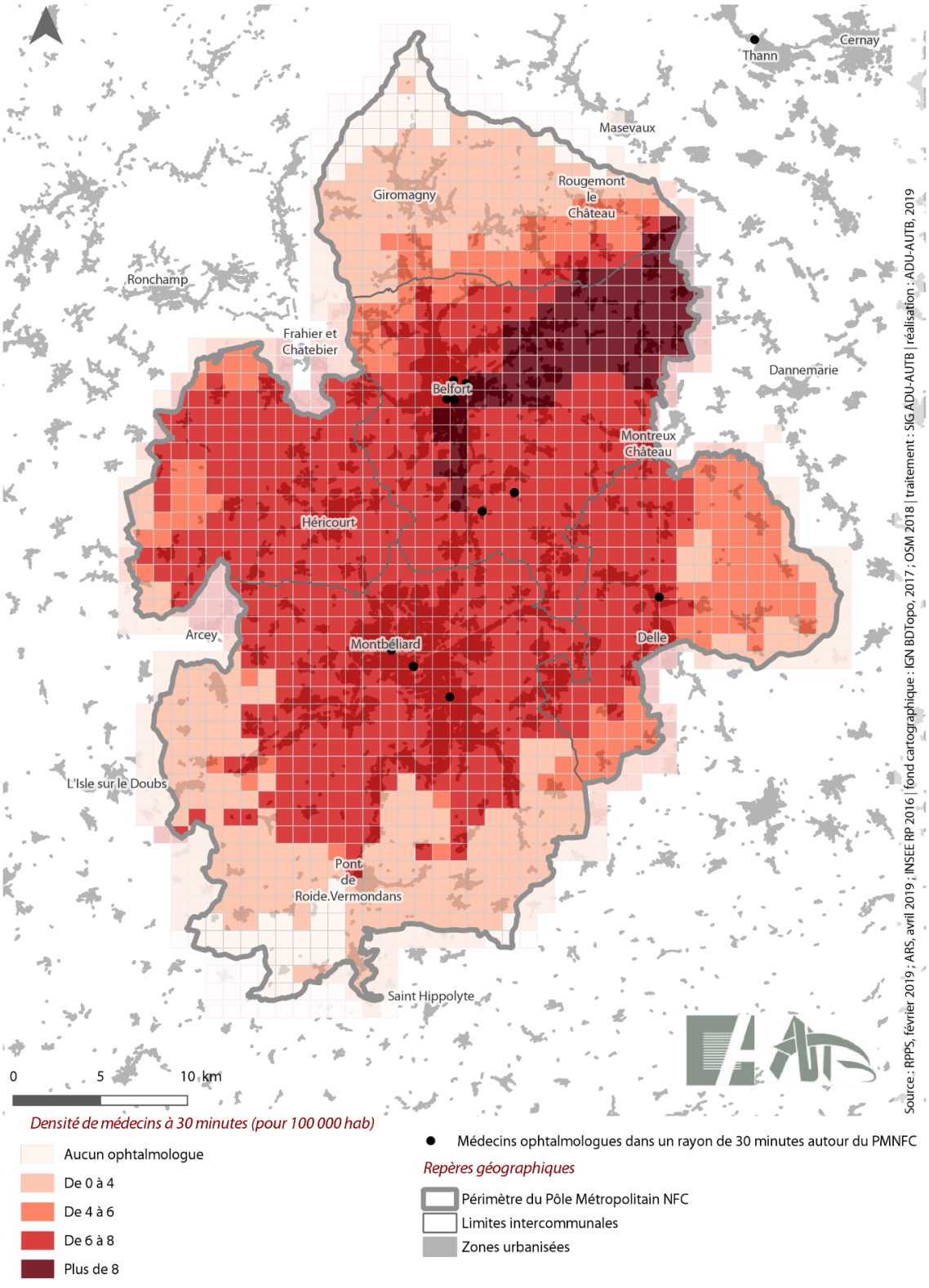

Oto-rhino-laryngologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

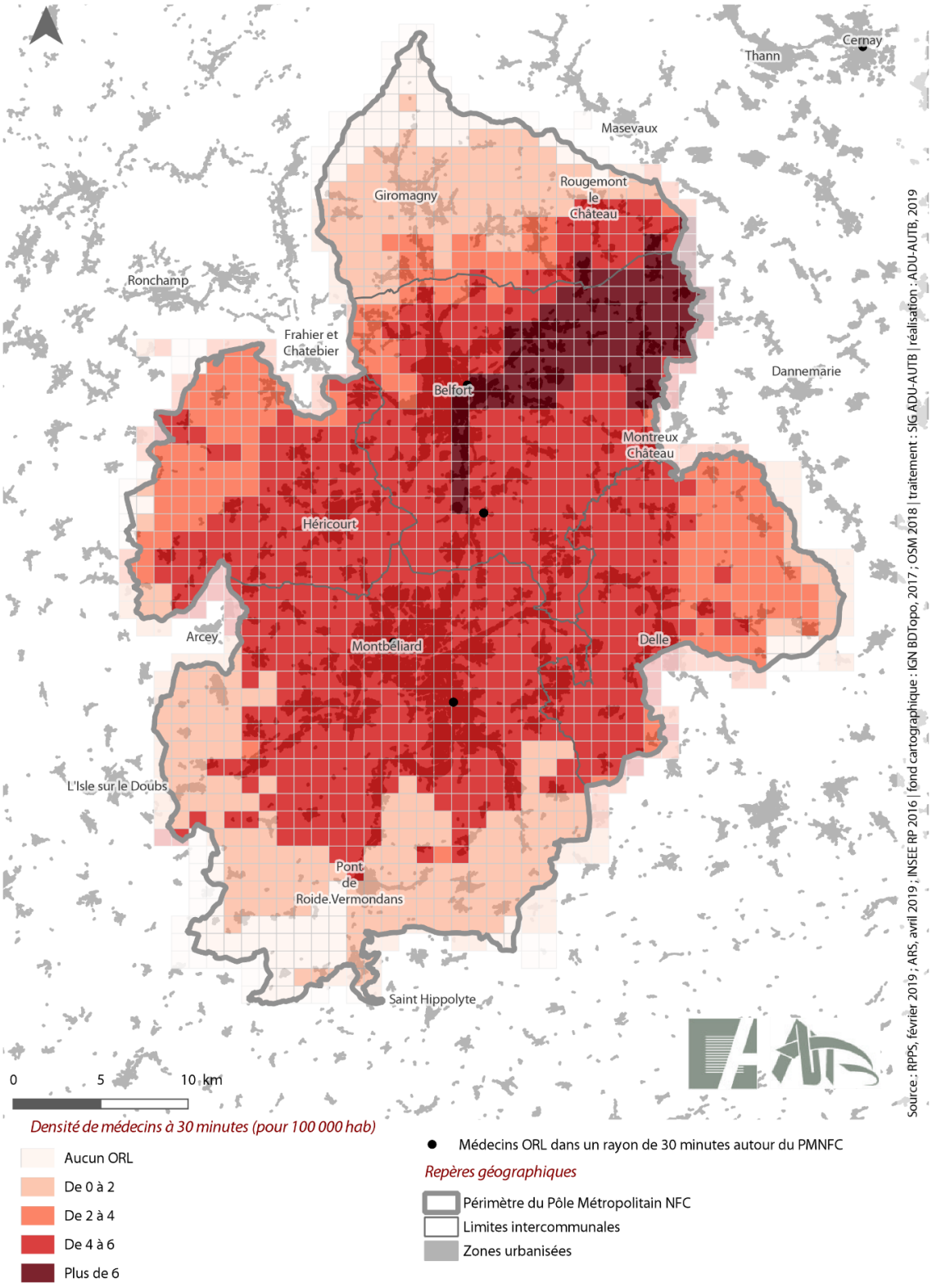

Pédiatrie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

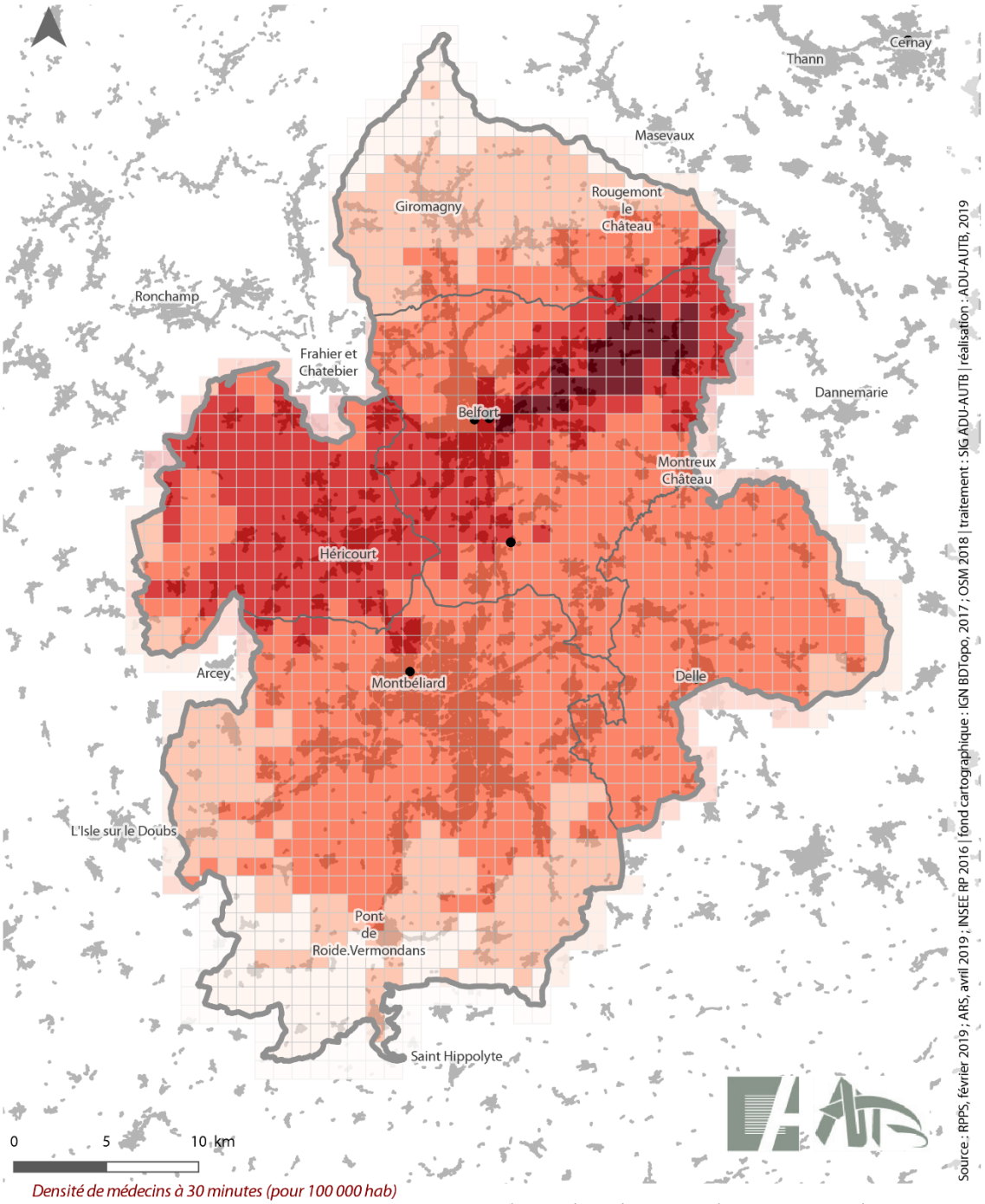

Pneumologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

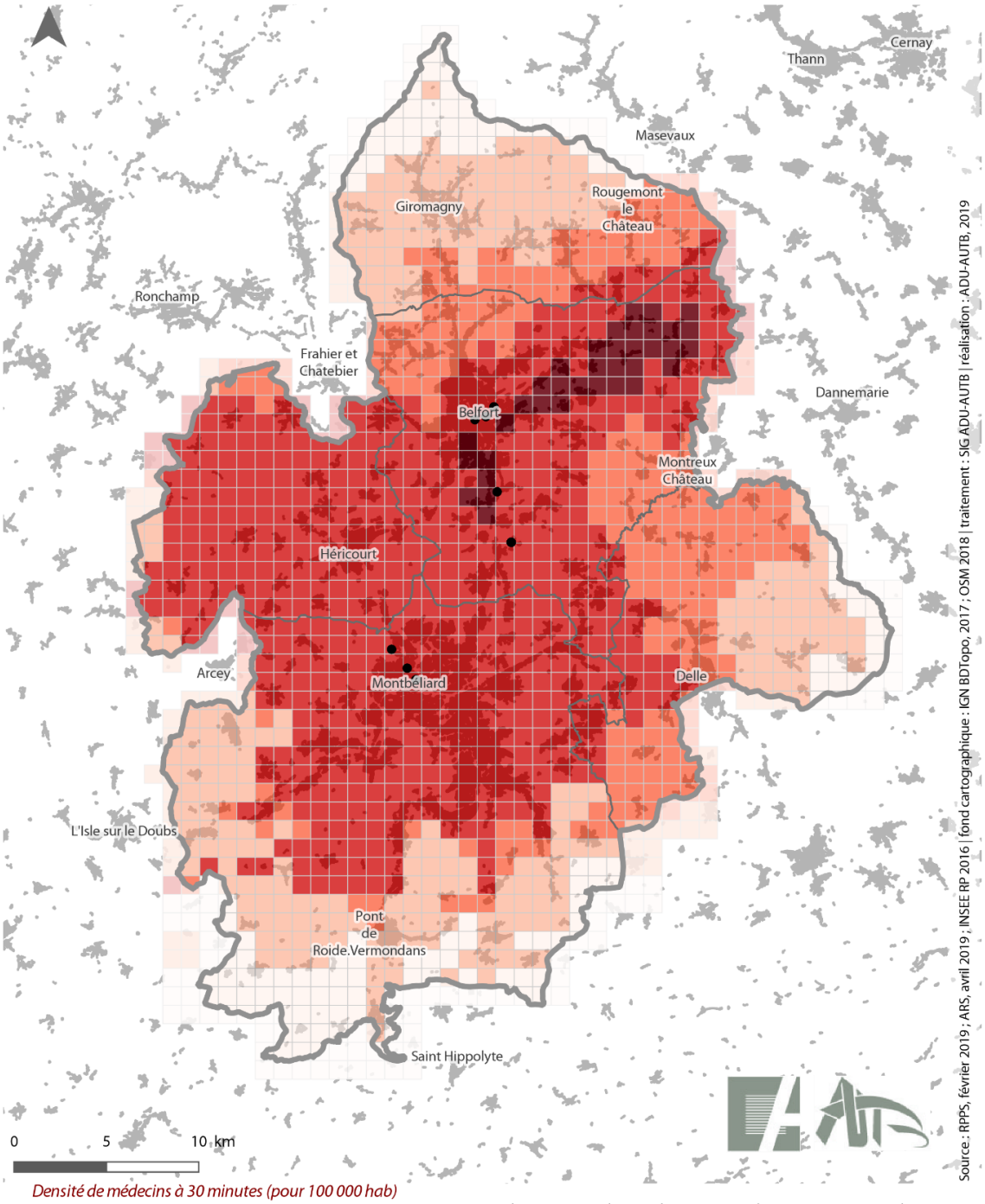

Psychiatrie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

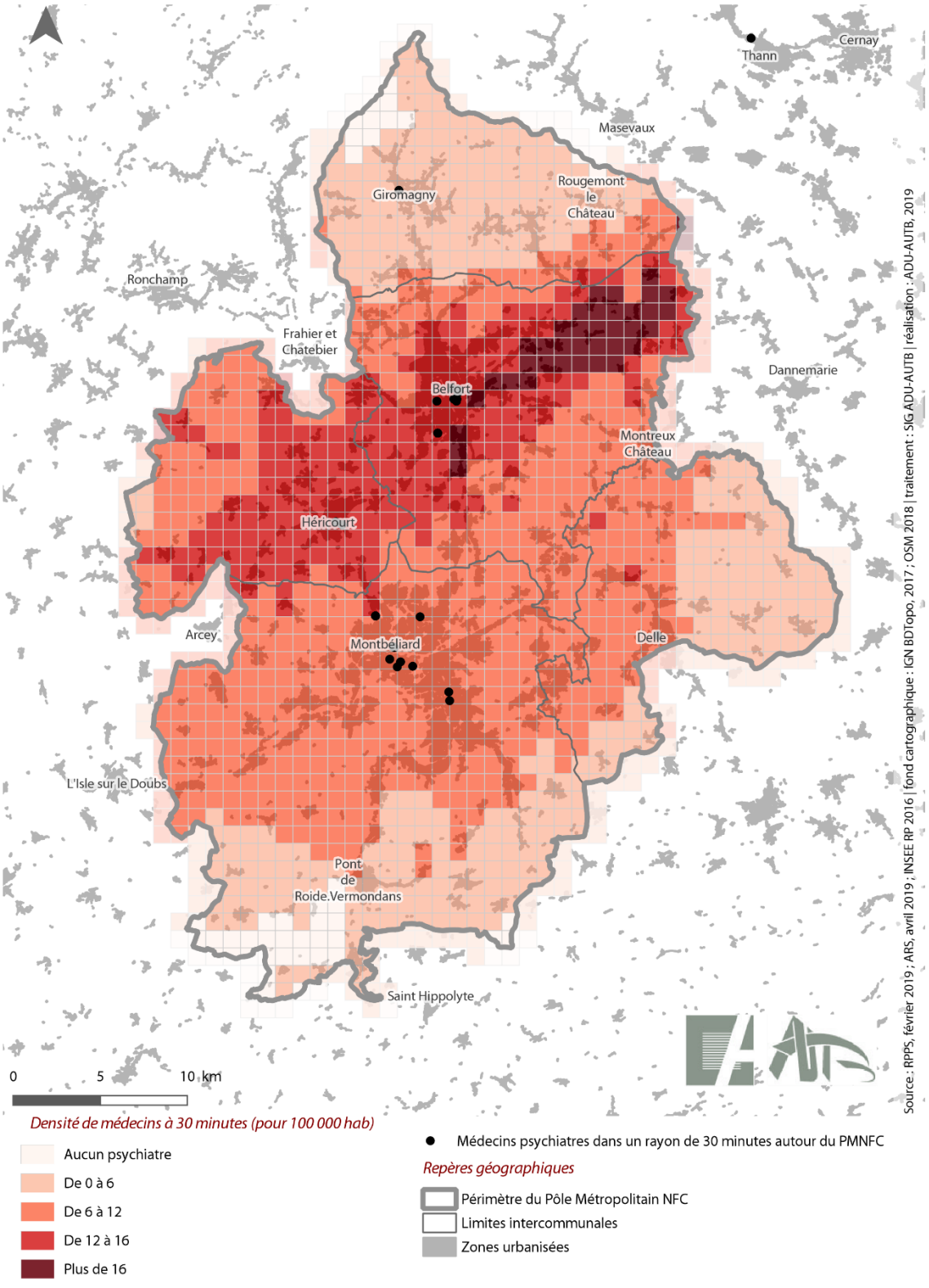

Radiodiagnostic et imagerie médicale

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

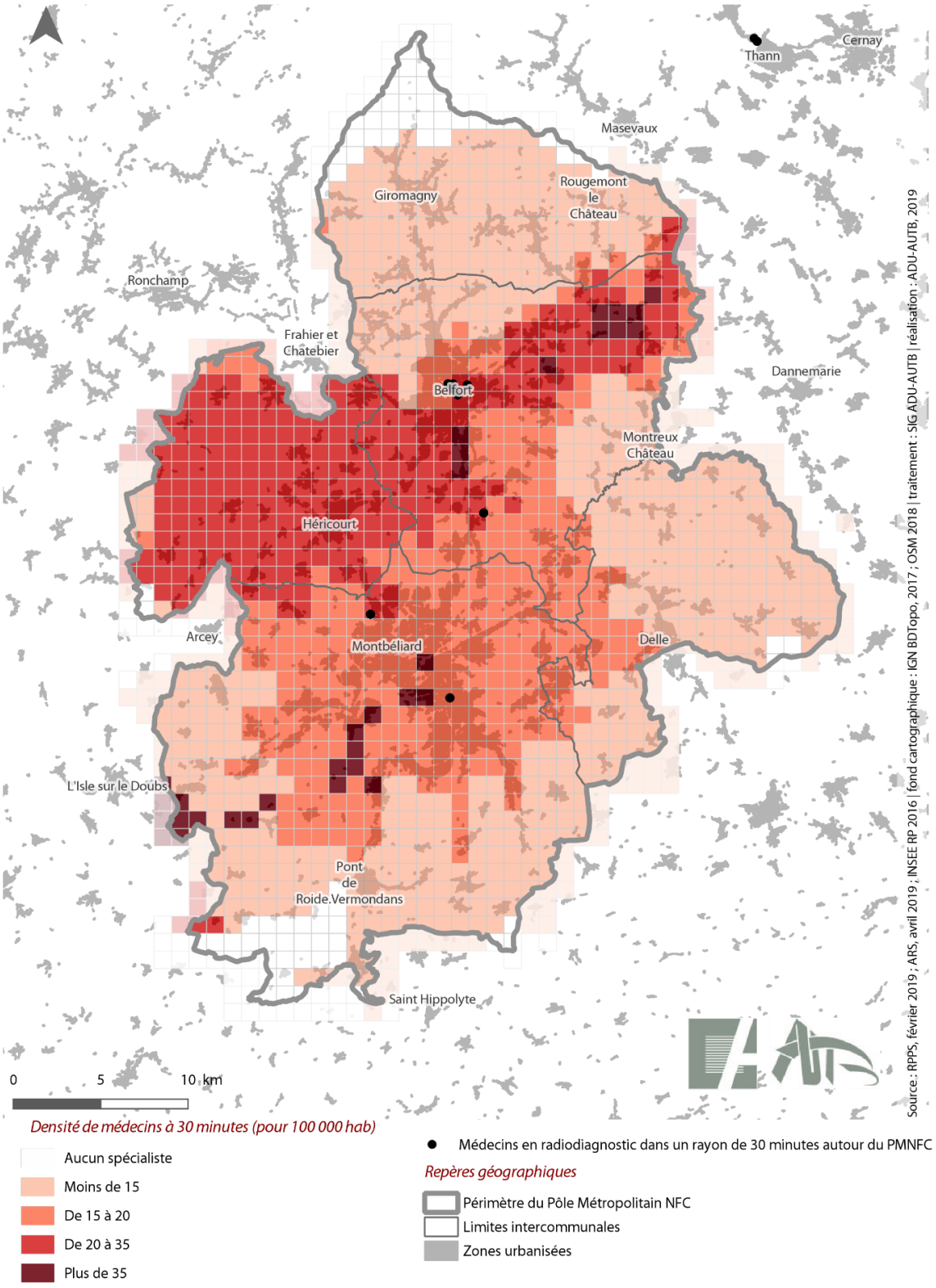

Peu de territoires du pôle bénéficient d'une bonne accessibilité en radiologues. Cela est le résultat d'un nombre réduit de professionnels sur des localisations peu nombreuses (Audincourt, site du Mittan à Montbéliard, site de la Miotte à Belfort, Hôpital NFC).

Rhumatologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

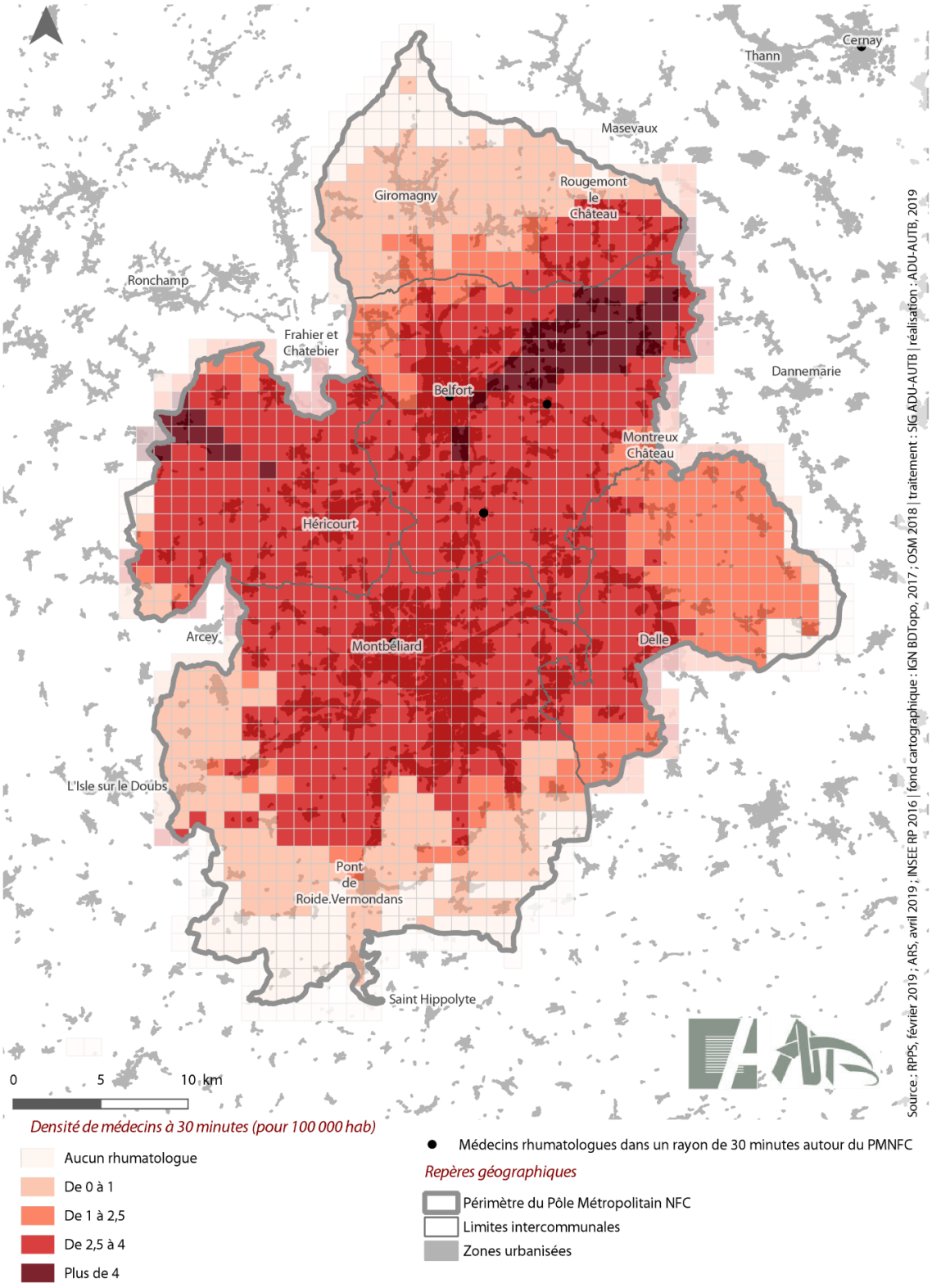

Stomatologie

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de spécialistes accessibles en 30 minutes

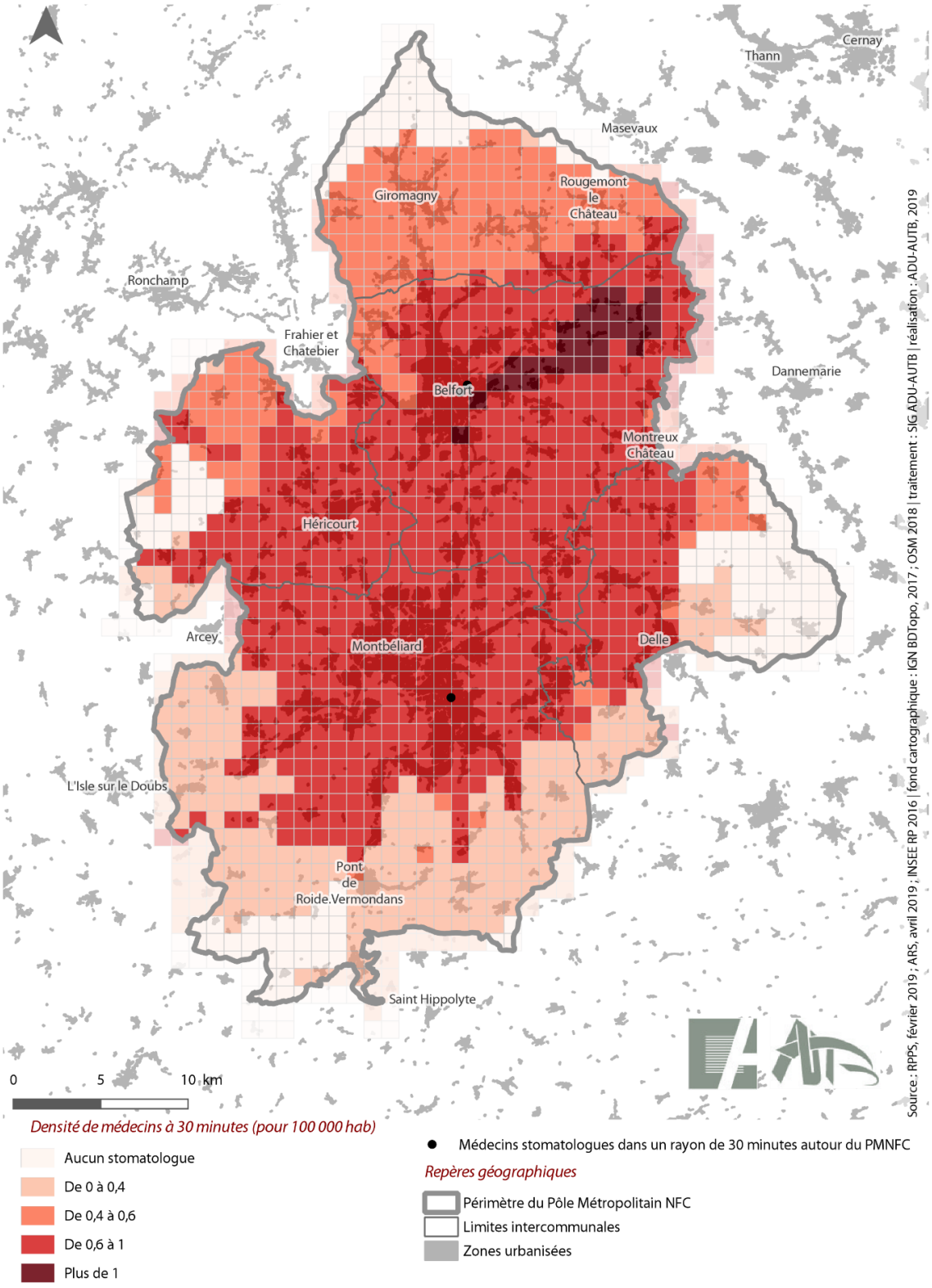

7. Synthèse

Ensemble des spécialités

Avec 83 médecins spécialistes pour 100 000 habitants en 2018, le Pôle métropolitain est moins doté que la région Bourgogne Franche-Comté (98 médecins spécialistes / 100 000 habitants), qui détient une densité inférieure à la moyenne nationale de 127 médecins / 100 000 habitants. Les écarts de densités sont de 15.8 points entre le pôle et la Région, et de 44.6 points entre le pôle et la France.

La densité du Pôle métropolitain s'affaiblit (-3 pour 100 000 depuis 2013) avec une diminution du nombre de médecins spécialistes (-12 praticiens, -5% de l'offre), plus forte que le recul démographique (-2 069 habitants en cinq ans).

L'offre médicale en spécialistes se concentre dans les principales villes du Pôle métropolitain et voisines : Belfort, Montbéliard, Trévenans (Hôpital NFC), Mulhouse et Lure. Avec plus de 90% des spécialistes, les deux agglomérations : Pays de Montbéliard (87/100 000) et Grand Belfort (106/100 000), concentrent l'offre médicale en spécialistes. Elles apparaissent néanmoins en sous-densité par rapport aux agglomérations de taille similaire ou voisines.

Les trois intercommunalités « périurbaines » du Nord-Franche-Comté ont des densités de médecins spécialistes nettement plus faibles (entre 26 et 35 pour 100 000), mais ne sont pas si éloignées de celles observées sur des intercommunalités comparables.

En termes d'accessibilité à l'offre médicale en spécialistes, il y a des disparités locales. Les territoires entre Belfort et Mulhouse sont ceux qui ont la meilleure accessibilité grâce à la proximité de Mulhouse et son offre plus conséquente. A l'inverse, le sud et l'ouest du Pays de Montbéliard, éloignés à plus de 30 minutes des pôles de Mulhouse et Besançon, bénéficient d'une moins bonne accessibilité aux spécialistes. La situation est identique pour le secteur de Giromagny. L'accessibilité du Pays d'Héricourt aux spécialistes est meilleure grâce à la présence de quelques médecins sur Héricourt et à une facilité d'accès aux agglomérations de Belfort et Montbéliard, au site de l'hôpital NFC et à Lure.

Les spécialités les plus en tension

Densités de spécialistes pour 100 000 habitants en 2018	PMNFC	Région BFC	France	Ecarts de densités		
				pôle / région	pôle / France	région / France
radiodiagnostic et imagerie médicale	7	17	15	-10	-7	2
Chirurgien-dentiste	43	45	58	-3	-15	-13
cardiologie	3	5	8	-2	-5	-3
ophtalmologie	4	5	8	-1	-4	-3
psychiatrie	6	7	10	-1	-4	-3
dermatologie et vénéréologie	3	3	5	-1	-2	-1
pédiatrie	2	2	4	0	-2	-2
gastro-entérologie, hépatologie	3	4	4	0	-1	-1
stomatologie	1	1	2	0	-1	-1
gynécologie	5	4	7	0	-3	-3
pneumologie	2	2	2	0	0	-1
oto-rhino-laryngologie	3	3	3	1	0	-1
Total	**82**	**98**	**127**	-16	-45	-29

Sources : Insee, BPE 2018, RP 2016

Avec 10 points d'écarts entre la densité du pôle et celle de la région, la **radiologie** est la spécialité la plus en tension dans le Nord Franche-Comté. Elle est aussi une des plus fragilisée par la perte de 7 médecins entre 2013 et 2018.

La densité de **chirurgiens-dentistes** et de **cardiologues** du pôle est également inférieure de 2 points environ à celle de la région. Cette situation est d'autant plus problématique que les écarts avec les densités nationales sont très importants (-15 points pour les dentistes, -5 points pour les cardiologues).

D'autres spécialités présentent un déficit plus modéré en comparaison aux densités régionales, mais qui reste préoccupant : l'**ophtalmologie**, la **psychiatrie**, la **dermatologie**. Pour l'ophtalmologie et la psychiatrie les écarts aux densités nationales sont de 4 points.

La densité du pôle en **gynécologie** est équivalente à celle de la région, mais la spécialité présente toutefois un déficit par rapport à la densité nationale avec un écart de 3 points. La spécialité est par ailleurs fragilisée avec le départ de 4 médecins entre 2013 et 2018.

En revanche, les spécialités moins en tension dans le Pôle métropolitain sont l'**ORL**, et la **pneumologie**.

A l'échelle du Pôle Métropolitain, l'offre est éclatée géographiquement selon les spécialités. Par exemple, les dermatologues concentrés dans le Pays de Montbéliard, les gynécologues, les gastro-entérologues et les pneumologues dans le Grand Belfort. Les chirurgiens-dentistes et psychiatres restent les praticiens les plus nombreux et les mieux répartis sur le territoire.

Directeurs de publication : Charles Bergounioux, Bruno Vidalie
Réalisation : Eglantine Hue, Elisabeth Schmitt, Laurence Ducommun, Pédro Hermenegildo
Cartographie : ADU - AUTB

Agence de Développement et d'Urbanisme
du Pays de Montbéliard
8 avenue des Alliés- BP 98407
25 200 Montbéliard Cedex
www.adu-montbeliard.fr

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
10 rue Aristide Briand
90 000 Belfort
www.autb.fr